



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**BILAN
D'ACTIVITÉ**
2022/2023

**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Novembre 2023

2022/2023

Une année pleine de belles réalisations



Entretien avec Anne Bisagni-Faure

rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
rectrice de l'académie de Bordeaux,
chancelière des universités de Nouvelle-Aquitaine

Que reprenez-vous de l'année 2022/2023 ?

La région académique mobilise des équipes qui au sein des services régionaux sont résolument engagées pour apporter de la valeur ajoutée aux usagers. Elle est un acteur parfaitement identifié et reconnu par ses partenaires ; ce positionnement s'est renforcé cette année, grâce à une coopération approfondie avec les différents services de l'État (Préfecture, DRFIP, ARS, DRAAF, DRAC, DIRM, Pôle Emploi...) ainsi qu'avec le conseil régional autour de nos compétences partagées.

Une collaboration toujours plus étroite avec les services de l'Etat

Parmi les collaborations de cette année, je relève le travail mené en commun avec la commissaire à la lutte contre la grande pauvreté et la DREETS, qui a permis d'affiner les rôles complémentaires des CIO et des missions locales dans les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs, avec le soutien de la région, ce qui s'est avéré précurseur du nouveau dispositif proposé aux élèves des lycées professionnels, « tous droits ouverts » dans la prévention du décrochage. Une collaboration fluide qui a permis également de cibler au plus près des besoins, l'aide gouvernementale vers des associations à la pointe dans la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants.

Et bien évidemment, l'année 2022-2023 restera marquée par la signature du contrat de plan État-Région (CPER) auquel les services de la région académique ont apporté leur expertise.

Une collaboration qui se renforce avec le conseil régional

Il est important de souligner le travail de collaboration établi avec le conseil régional de Nouvelle Aquitaine, notamment sur la carte des formations, avec de nouvelles opportunités telles que l'Appel à Manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'Avenir (AMI CMA). Avec la volonté partagée de coconstruire pour contribuer à tracer de beaux parcours pour l'ensemble des jeunes du territoire et de satisfaire aux besoins de

compétences nouvelles dans tous les territoires de la région, les deux institutions ont su se mobiliser et consolider la fluidité du travail entre nos équipes autour de l'élaboration de la carte des formations, dans une perspective pluriannuelle.

Cette année est également celle qui a vu la région académique donner un nouvel élan aux campus des métiers et des qualifications (CMQ), en étroite concertation avec le CRNA. Un audit global a permis de poser une analyse rigoureuse sur ces structures. Nous connaissons mieux les forces et faiblesses de chacun. Ce diagnostic nous permet d'envisager, conjointement avec le conseil régional, une nouvelle phase de développement de ces campus qui sont essentiels pour diversifier et rendre attractifs les parcours des élèves et étudiants, et répondre aux besoins en compétences de nos partenaires socio-économiques, en renforçant aussi le lien avec les formations de l'enseignement supérieur.

L'intelligence artificielle au service des projets de Notre École

Un autre élément marquant de cette dernière année est l'implication transversale du Service Régional académique du numérique éducatif avec les équipes des écoles académiques de formation continue dans l'organisation d'un temps fort en marge du forum international du numérique pour l'éducation qui s'est déroulé à Poitiers. Ce séminaire a montré les potentialités offertes par les utilisations des données et de l'intelligence artificielle afin de déployer des systèmes pertinents pour le pilotage des établissements et le suivi des apprentissages. L'objectif est de développer les compétences numériques et la culture des données à l'ère de l'IA. Cette rencontre a permis de dynamiser la collaboration entre l'Éducation, la Recherche et les Edtech pour améliorer la réussite et le bien être des élèves et réduire les inégalités. Une trentaine de porteurs de projets « Notre école, faisons-la ensemble » y ont trouvé des pistes de réflexion et des outils de mise en œuvre et de suivi de leurs projets.

La région académique candidate au programme CES-LEAD

La collaboration fructueuse entre la direction jeunesse et sport, le Service Régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération et la DRAAF a permis de déposer une candidature afin de développer les compétences de citoyenneté, d'engagement, de développement durable, d'égalité filles-garçons, en lien avec l'ouverture européenne, via l'accueil, dans des établissements de la région académique, de jeunes volontaires des corps européens de solidarité.

Le but est de sensibiliser les élèves et les personnels aux enjeux des objectifs de développement durable et de l'agenda 2030, d'apporter une ouverture interculturelle, d'avoir un effet levier en faveur de projets collectifs en établissement, de structurer un réseau de partenaires sur le territoire.

La région académique a pleinement rempli sa fonction de facilitatrice, en jouant un rôle d'aiguillon et en portant au nom des trois académies les projets communs.

La transition écologique comme sujet de mobilisation transverse sur le territoire régional

La région académique a su créer une dynamique collective afin de construire un plan de transition écologique partagé, porteur d'une ambition commune dans la perspective globale d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Je suis particulièrement sensible au fait que la région académique ait pu réaliser son bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), qu'elle a déposé sur le site de l'ADEME le 17 octobre 2023 et qu'elle s'engage, sur cette base, à la formalisation d'un plan qui conduira à une réduction progressive de ses émissions de GES.

La région académique en appui des universités dans le cadre des COMP

2023 a vu par ailleurs la mise en place de la première vague des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) au sein de quelques universités par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La région académique a joué son rôle d'accompagnement des trois universités de Nouvelle-Aquitaine qui l'ont expérimenté. Elle jouera à nouveau ce rôle de facilitateur pour les établissements retenus pour les deux prochaines vagues.

Quelle sera la feuille de route de la région académique en 2024 ?

L'actuelle feuille de route prendra fin en décembre 2023. La région académique devra donc se doter d'un nouveau projet qui sera discuté avec nos trois ministères de tutelle.

Je pense que l'une de nos priorités devra porter sur la poursuite de l'évolution de l'offre de formation dans le cadre des enjeux de France 2030 : la région académique a un rôle essentiel à jouer pour garantir la bonne articulation de la carte des trois voies de formations au vu des attentes des élèves et étudiants et des besoins du tissu économique régional et national. Dans cette perspective, le continuum -3/+3 devra être renforcé et une attention toujours plus fine portée au développement des compétences des élèves à s'orienter, en lien avec leur environnement scolaire et familial.

La région académique aura comme mission de poursuivre le développement du service national universel (SNU) en région, au travers des séjours de cohésion et en accompagnant la création des classes et lycées engagées. Les services de la DRAJES et les DASEN sont mobilisés, aux côtés des établissements, depuis la rentrée en ce sens. Plus que jamais, il est indispensable de proposer à nos élèves des parcours d'engagement.

Les services régionaux et académiques sont aussi pleinement mobilisés pour accentuer le travail sur la continuité éducative au service de tous les élèves. Cette ambition prend tout son sens dans une région académique caractérisée par de fortes inégalités territoriales, mais aussi de nombreuses richesses, notamment patrimoniales et culturelles, d'une forte activité dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que d'un mouvement sportif dynamique avec également deux CREPS.

Enfin, la région académique devra dès 2024 franchir une nouvelle étape en intégrant, pour elle-même et les trois académies qui la composent, la recherche de financements compétitifs. La dynamique d'acteurs comme la structuration en cours d'une cellule régionale d'ingénierie de projets y contribuent déjà. Ce processus innovant, comme d'autres, sera au centre des projets de transformation que se doit d'impulser la région académique.

SOMMAIRE

PARTIE 1 La région académique, échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales

L'organigramme de la région académique Nouvelle-Aquitaine	6
La valorisation de la voie technologique, réforme du BUT, insertion des étudiants : la région académique en visite des 8 IUT de la Nouvelle-Aquitaine	8
La région académique et les trois académies engagées contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur aux côtés des établissements	9
Des relations renforcées avec le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	10
Les chiffres clés : un document opérationnel au service de la RANA	10

PARTIE 2 Garantir l'égalité des chances

Une approche multi-partenariale de la formation professionnelle	12
Développer les compétences numériques de tous	13
Sensibiliser les élèves au cyberharcèlement et à la sécurité des données numériques	13
Un dispositif majeur d'égalité des chances : les cordées de la réussite	14
L'obligation de formation : l'accompagnement des 16-18 ans	14
Refonder l'orientation des élèves	15
Offrir à chaque élève une éducation artistique et culturelle	15

PARTIE 3 Vers une culture de l'engagement des élèves et une contribution à une nation sportive

Le Service National Universel	17
L'action sport	17
L'action jeunesse	18
L'instauration des séminaires annuels du réseau Jeunesse et Sport	19

PARTIE 4 Investir dans la recherche au service de la connaissance et de l'innovation

La région académique et les établissements d'enseignement supérieur, des relations régulières et fécondes	21
L'accompagnement des universités engagées dans les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)	21
Le Schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante (STBVE)	21
« Trouvermonmaster » : enquête sur les dépôts de dossiers auprès de la rectrice de région académique	21
Développer et moderniser l'offre régionale de logement étudiant et de restauration universitaire	22
« Science avec et pour la société » (SAPS), un enjeu de la loi de programmation de la recherche	23
Renforcer les synergies entre la recherche, l'enseignement et la EdTech	24
L'espace Educamp au sein de la RoboCup2023	24
Les structures de diffusion technologique : labellisation de structures néo-aquitaines	25
Les pôles universitaires d'innovation (PUI)	25

PARTIE 5 S'inscrire dans les enjeux de la transition énergétique

S'engager dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)	27
Accompagner la transition énergétique et améliorer les conditions de travail de la communauté de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)	27
Améliorer les conditions de travail des personnels des services déconcentrés en lien avec la transition énergétique	28

PARTIE 6 Une ouverture vers l'Europe et l'international

Le Service régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (SRAREIC)	30
---	----

PARTIE 7 L'action transversale des services supports vers une démarche collective de transformation de l'action publique

Le développement de projets au sein de la région académique	32
Les trois axes majeurs du SIA de la formation des personnels d'encadrement	34
Le colloque international « Enjeux et défis du leadership pédagogique et scolaire au 21ème siècle »	34
Le séminaire inter-académique sur les compétences psychosociales	34
Une démarche collective de transformation pour la formation des cadres au niveau du territoire régional	35
L'accompagnement managérial des cadres	35
La mise en place d'une formation en région académique pour la préparation à l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS)	35
Une politique régionale des achats responsable	36
Le SIA-SI, un service interacadémique qui poursuit sa structuration	36

Glossaire	38
----------------------------	----



1

LA RÉGION ACADÉMIQUE :
ÉCHELON DE MISE
EN COHÉRENCE DES
POLITIQUES ÉDUCATIVES
RÉGIONALES

L'ORGANIGRAMME DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2023



Claudio GALDERISI,
Recteur délégué pour
l'Enseignement Supérieur, la Recherche
et l'Innovation (ESRI)

Cabinet du rectorat de région académique

Virginie MERLE
Directrice de cabinet

Xavier BEULENS
Directeur de cabinet du recteur délégué

Valérie COURRECH
Directrice de la communication,
directrice de cabinet adjointe

Pôle ESRI

SRAES

Service régional
académique de
l'enseignement
supérieur

Maud MAILLARD
Déléguée régionale

Camille DA SILVA
Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

Dimitri JAMBRUN
Rectorat de Poitiers

**Dalida JANKO-
WIAK-LATOURE**
Rectorat de Limoges

DRARI

Délégation régionale
académique à la
recherche et à
l'innovation

**Dominique
REBIÈRE**
Délégué régional

Laurent BÉCHOU
Adjoint au DRA
Rectorat de Bordeaux

Rodolphe VAUZELLE
Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

**Abderrahman
MAFTAH**
Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

DRAJES

Délégation régionale
académique
à la jeunesse,
à l'engagement
et aux sports

**Mathias
LAMARQUE**
Délégué régional

José-Bernard FUENTES
Adjoint au DRA

Marion ROBIN
Pôle Jeunesse,
éducation populaire,
vie associative

Sébastien DARTAI
Pôle Formation/
Certification/Emploi

Julien DESCHAMPS
Pôle Sport

SRAFPICA

Service régional
académique de
la formation
professionnelle initiale
et continue et à
l'apprentissage

**Thierry
KESSENHEIMER**
Délégué régional

Frédérique COLLY
Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

Bruno QUERRÉ
Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

Ahmed BAUVIN
Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

SRAIOLDS

Service régional
académique de
l'information, de
l'orientation et de
la lutte contre le
décrochage scolaire

**Sébastien
FOUCHARD**
Délégué régional

Sandra CASTAY
Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

Véronique SOULIÉ
Adjointe au DRA
Rectorat de Limoges

Yannick THEVENET
Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

SRANE

Service régional
académique du
numérique éducatif

**Sébastien
GOULEAU**
Délégué régional

Pascal BOUZIN
Adjoint au DRA
Rectorat de Bordeaux

François COUTAREL
Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

Jean-Denis POIGNET
Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

INSTANCES DE CONSULTATION ET DE GOUVERNANCE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

COMITÉ RÉGIONAL ACADÉMIQUE (COREA) PILOTÉ PAR LA RRA

COREA restreint :

- Rectrices d'académie
- Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
- Secrétaire général de région académique
- Secrétaires généraux d'académie

COREA élargi :

- Représentants de l'État en région
- Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

COMITÉ DE DIRECTION RÉGIONAL (CODIR) PILOTÉ PAR LA RRA

- Rectrices d'académie
- Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
- Secrétaire général de région académique
- Secrétaires généraux d'académie
- Délégués régionaux
- Chefs des SIA en fonction de l'ordre du jour

COLLÈGE HEBDOMADAIRE DES RECTEURS

- Rectrice de région académique
- Rectrice de l'académie de Limoges
- Rectrice de l'académie de Poitiers
- Secrétaire général de région académique
- Avec RD-ESRI 1 fois / mois



Anne BISAGNI-FAURE,
Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités



Carole DRUCKER-GODARD,
Rectrice de l'académie de Limoges



Bénédicte ROBERT,
Rectrice de l'académie de Poitiers

SGRA
Secrétariat général de région académique

Éric DUTIL
Secrétaire général de région académique

Fabrice BLANQUIE
Secrétaire général adjoint de région académique
Délégué à l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Missions de coordination de région académique

Sonia YASSA
Cheffe de mission

Nathalie MAGUIRE
Cheffe de mission

Cellule d'aide au montage de projets

Kristell ECHEGARAY
Responsable - Référente fonds européens

Channez KRIM
Référente France 2030

Pôle expertise et coordination

SRAREIC

Service régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Séverine VERSCHAEVE
Déléguée régionale

Bernadette PACCALIN
Adjointe à la DRA
Rectorat de Bordeaux

Éric MATHELIN
Adjoint à la DRA
Rectorat de Limoges

Claire LE CAM
Adjointe à la DRA
Rectorat de Poitiers

SRAAE

Service régional académique des achats de l'État

Carol THOMAS
Déléguée régionale

SRAPIE

Service régional académique de la politique immobilière de l'État

Laurent KEISER
Délégué régional

François LARENAUDIE
Adjoint au DRA
Rectorat de Bordeaux

Philippe MAURIAC
Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

Éric TIBI
Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

SRA-BF

Service régional académique budgétaire et financier

Sarah ONILLON
Déléguée régionale

SRA-CICG

Service régional académique en charge du contrôle interne et du contrôle de gestion RH de la région académique

Emmanuel VANHOUTTE
Délégué régional

SRA-T

Service régional académique à la transformation

Maud CASTELLS
Déléguée régionale

AUTRES INSTANCES DE CONSULTATION ASSOCIANT LA RÉGION ACADÉMIQUE

RÉUNION MENSUELLE DE CONCERTATION AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

- Rectrice de région académique
- Rectrice de l'académie de Limoges
- Rectrice de l'académie de Poitiers
- Secrétaire général de région académique
- Vice Président Éducation Conseil Régional
- Directeur Général adjoint pôle Éducation et Citoyenneté

COLLÈGE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Éric DUTIL
Secrétaire général de la région académique

Xavier LE GALL
Secrétaire général de l'académie de Bordeaux

Ivan GUILBAULT
Secrétaire général de l'académie de Limoges

Jean-Jacques VIAL
Secrétaire général de l'académie de Poitiers

COLLÈGE DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX ACADÉMIQUES / CHEFS DES SERVICES INTER-ACADÉMIQUES

9 délégués régionaux académiques (DRA)

Invités permanents

- SIA de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) - **Bordeaux**
- SIA des Systèmes d'information (SI) - **Bordeaux**
- SIA des Affaires juridiques (AJ) - **Limoges**
- SIA de la Formation des personnels d'encadrement - **Poitiers**

COMITÉ DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE (CAR) PRÉSIDIÉ PAR LE PRÉFET DE RÉGION

- Rectrice de région académique
- Préfets de département
- Directeur général de l'ARS
- Directeur régional des finances publiques
- Directeurs de services déconcentrés régionaux de l'État

Valorisation de la voie technologique, réforme du BUT, insertion des étudiants : la région académique en visite des 8 IUT de la Nouvelle-Aquitaine

La réforme de la voie technologique au lycée et la création du bachelor universitaire de technologie (BUT) ont donné lieu dès 2021 à des discussions avec les universités et leurs IUT pour offrir de nouvelles voies de réussite aux élèves et aux étudiants.

La région académique a pris l'initiative d'organiser en 2022 et 2023 une tournée des 8 IUT de Nouvelle-Aquitaine afin de faciliter le dialogue entre services régionaux et académiques, les enseignants-chercheurs et enseignants des IUT et les corps d'inspection (IA-IPR, IEN, ET-EG-IO...). Ces rencontres au sein des IUT ont été l'occasion de travailler avec de nombreux proviseurs attentifs à renforcer leur connaissance du BUT et des attentes pédagogiques des directeurs de départements, pour mieux conseiller les élèves et les familles.

Ces échanges ont été particulièrement riches et ont amené la région académique et les directeurs d'IUT à décider d'un commun accord de la nécessité de poursuivre les collaborations esquissées à chacune des huit visites.

Ce partenariat s'organise désormais en collaboration avec la toute récente association des directeurs d'IUT (ARIUT) de Nouvelle-Aquitaine qui a officiellement lancé ses activités le 22 juin 2023 à Périgueux à l'occasion d'un événement ouvert par la rectrice de région académique en présence du recteur délégué à l'ESRI.



Séquence d'ouverture de la journée de lancement de l'ARIUT à Périgueux, le 22 juin 2023

La région académique et les trois académies engagées contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur aux côtés des établissements

Le 15 octobre 2021, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation a annoncé le déploiement d'un Plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche pour 2021-2025.

La région académique Nouvelle-Aquitaine a inscrit fin 2021 cette ambition nationale parmi les priorités de sa feuille de route stratégique.

Les contacts avec les établissements d'enseignement supérieur de la région ont fait apparaître un fort besoin d'accompagnement, particulièrement pour mener à bien les enquêtes administratives internes nécessaires lorsqu'une situation de violence sexiste et sexuelle apparaît.

Le dispositif régional bénéficie du soutien de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), qui a proposé deux formations dédiées à l'enquête administrative et un appui méthodologique fort apporté aux enquêteurs durant la réalisation de leurs missions dans les établissements.

Ce sont donc une vingtaine de cadres issus des trois académies et de la région académique qui ont été formés et constituent une équipe régionalisée à laquelle les universités et écoles peuvent faire appel.

En 2022/2023, ces enquêteurs ont ainsi réalisé trois enquêtes à la demande des universités ou des CROUS. Ils ont également pu conseiller les chefs d'établissements ou les directeurs généraux des services dans le traitement d'affaires.



Ce dispositif expérimental, fortement soutenu par l'IGESR, est apprécié des établissements d'enseignement supérieur.

Cette initiative néo-aquitaine pourrait être généralisée au niveau national sur la proposition de la cellule de lutte contre les VSS de l'IGESR.

La région académique promeut par ailleurs la signature de conventions associant les établissements et les parquets de tribunaux judiciaires dont ils relèvent. Ainsi, la région académique est partie à la convention signée en 2022 par l'IEP de Bordeaux et le Parquet de Bordeaux. D'autres conventions sont en préparation et devraient être signées en 2023/2024.

Des relations renforcées avec le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

La région académique et la collectivité régionale Nouvelle-Aquitaine (pôle éducation et citoyenneté) ont durant cette année renforcé leurs partenariats dans le but de consolider la complémentarité dans le cadre des politiques publiques partagée par les deux institutions au bénéfice de la réussite des élèves et des jeunes.

Des conventions ont déjà été signées en 2022, avec le CRNA notamment celle concernant le partage de données entre les deux institutions afin d'améliorer les collaborations et la complémentarité des missions et faciliter le service aux usagers des deux institutions à titre d'exemple des données sur la sectorisation des lycées, sur les équipements des établissements et l'adéquation avec les formations proposées. Dans la même dynamique, un protocole sur la carte régionale des formations professionnelles permet de sécuriser et de varier les parcours des jeunes tout en tenant compte de la dynamique économique du territoire.

D'autres conventions sont actuellement en préparation dont celle concernant le numérique éducatif qui a pour objectif de réaffirmer que l'usage du numérique éducatif au lycée est une dimension fondamentale de la formation de tous les jeunes. Le CRNA souhaite favoriser l'accès aux outils numériques et offrir les meilleures conditions de réussite à tous les élèves en développant les équipements et les infrastructures. Les lycées concernés feront l'objet d'une attention renforcée de la part des services académiques et bénéficieront d'un soutien spécifique en termes d'accompagnement pédagogique, de formation et de dotation en ressources numériques.

Deux séminaires ont eu lieu entre les deux institutions, le 15 mars 2023 au lycée professionnel agricole La Tour Blanche à Bommes et le 7 juillet 2023 au lycée de la mer à Gujan-Mestras.

Ces séminaires ont permis aux directions des deux institutions d'échanger sur :

- Une meilleure connaissance réciproque des missions et des champs d'intervention de chacun

- Le développement d'outils et de méthodes de travail concertés
- L'opérationnalisation de la volonté politique dans un environnement complexe

Ces rencontres ont mis en exergue des points forts :

- Une vision partagée sur l'opportunité et les attendus d'une collaboration renforcée
- Des conventions existantes entre les rectorats d'académie et la région académique avec le conseil régional
- Des relations entre les directeurs et directrices déjà établies avec des instances de concertations existantes entre les rectrices et le vice-président en charge de l'orientation, de l'Education et de la jeunesse et le pôle éducation et citoyenneté.

Des perspectives de travail sont actées :

- Des responsabilités partagées qui doivent être articulées pour permettre une meilleure optimisation et complémentarité des politiques publiques conduites
- Le développement des conventions sur l'ensemble des domaines de compétences des deux institutions au-delà des missions de la région académique et de la direction de l'éducation.

Différents groupes de travail accompagneront l'élaboration d'une convention cadre et de conventions thématiques durant l'année 2023 pour une signature courant 2024.

La région académique et le conseil régional partagent une ambition commune pour un cadre de fonctionnement pérenne entre les deux institutions au service de la réussite, du bien-être et de l'émancipation des élèves, des jeunes et des étudiants néo-aquitains.



Les chiffres clés : un document opérationnel au service de la RANA

Dans la perspective de donner une vision d'ensemble de la région académique Nouvelle-Aquitaine, les chiffres clés ont été revus en mettant particulièrement en lumière les politiques publiques portées par la région académique : lutte contre le décrochage, numérique éducatif, jeunesse engagement et sport, éducation artistique et culturelle, apprentissage, campus des métiers et des qualifications (CMQ), enseignement supérieur, recherche et innovation, relations européennes et internationales, politique immobilière.

Ce document à visée « grand public » présente les grands repères et principaux chiffres qui mettent en lumière l'activité des services à un échelon opérationnel.

[Cilquer sur l'image pour télécharger le document](#)
ou sur ac-bordeaux.fr rubrique *Les actualités de la région*





2

**GARANTIR
L'ÉGALITÉ
DES CHANCES**



Une approche multi-partenariale de la formation professionnelle

➤ L'adaptation de l'offre de formation :

Dans le contexte de la réforme du lycée professionnel, les équipes du SRAFPICA ont notamment travaillé sur :

- ➔ La création de tableaux de bord des formations professionnelles (avec appui SSA),
- ➔ La critérisation pour faire évoluer l'offre des formations (avec le conseil régional),
- ➔ L'accélération de la transformation de la carte en tenant compte des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur,
- ➔ La réponse à l'AMI CMA.

➤ La force des instances partenariales :

La région académique est un acteur étroitement associé au sein de différentes instances de concertation et de décision tels que le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) et ses commissions, ou le conseil régional de l'enseignement agricole (CREA).

Le SRA-FPICA poursuit ses travaux permanents avec les services du conseil régional, aussi bien la direction de l'éducation, la direction de l'orientation et celle de la formation professionnelle.

En académie, les adjoints du délégué régional sont présents aux CAEN (conseils académiques de l'Éducation nationale) et aux CSA (comités sociaux d'administration).

Le SRA-FPICA participe également aux travaux préparant les contrats régionaux de filières ainsi qu'aux conseils de perfectionnement des CFA.

➤ Les liens avec le monde socio-économique :

- ➔ Dialogue MEDEF, CCI (chambre du commerce et de l'industrie) et CPME (confédération des petites et moyennes entreprises)
- ➔ ENEDIS : labélisation de formation, expérimentation en bac pro MELEEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés)
- ➔ Convention favorisant la découverte de l'économie sociale et solidaire

➤ Un service régional force de propositions et lauréat à divers appels à projets :

L'évolution de l'offre de formation professionnelle est un enjeu majeur, à ce titre le service régional s'appuie sur l'AMI CMA « accélération de la carte pour la rentrée 2023 » dont le budget pour 2023 est de 1,3M€.

Le FRIF (Fonds Régional d'innovation en Formation) a permis de développer un projet de positionnement en utilisation d'intelligence artificielle dans l'apprentissage des softskills.

Le SRA-FPCIA a par ailleurs porté des réponses aux appels à projet dans le cadre de la rénovation de la VAE (ANFH - 70k€).

Le service régional a coordonné l'appel d'offre « formation continue du conseil régional Habilitation de Service Public » (plus de 5M€) ainsi qu'au plan régional de formation (plus de 6 M€).

Le SRA-FPICA est engagé dans une démarche de labélisation de ses actions : réponse au label apprentissage de la région, labels qualité des GIP, CFA et GRETA (EDUFORM et QUALIOPI).

➤ D'importantes actions de formations des acteurs de la formation professionnelle :

- ➔ Formation des directeurs opérationnels (DO) de CMQ et formations régionales des DDFPT (6 journées par an en RANA), formations des CFC conseillers en formation continue (futurs conseillers en formation professionnelle), nouveaux formateurs des CFA. Création d'outils et de programme pédagogiques médiatisés (centre académique de formation continue et R&D)
- ➔ Informations sur les enjeux de l'offre de formation pour les corps d'inspection, chefs d'établissements, les DDFPT. Formations des acteurs de la formation continue et de l'apprentissage (direction des GRETA et des CFA académiques, formateurs et coordonnateurs des GRETA et des CFA).

➤ Un service régional qui se structure autour d'un projet de service

L'année 2023 a été marquée par un important travail de réflexion autour de la rédaction du futur projet de service du service régional.

Les quatre axes du projet de service sont :

- ➔ Les campus des métiers et des qualifications
- ➔ La relation éducation économie
- ➔ L'appui et l'accompagnement des établissements
- ➔ La formation continue des adultes et des apprentissages

➤ Quelques réalisations de l'année 2022/2023

- ➔ Diagnostic des CMQ en RANA
- ➔ Bilan social des GRETA et des GIP
- ➔ Réunions des D.O. de campus et créations d'outils à leurs destination (6 webinaires et 3 séminaires en 22/23)
- ➔ Conférence régionale de la formation professionnelle, en partenariat avec Région, DRAAF et DIRM
- ➔ Livret d'accueil des nouveaux formateurs de l'apprentissage RANA

// SRAFPICA

Développer les compétences numériques de tous

Le développement des compétences numériques de tous présente deux objectifs majeurs. Tout d'abord, il vise à garantir à chaque élève un niveau solide de compétences numériques, essentielles pour comprendre le monde moderne, maîtriser la citoyenneté et réussir professionnellement tout au long de sa vie. Ensuite, il vise à former des experts, en favorisant activement la parité entre les sexes, afin de répondre à la demande croissante d'études et de carrières liées au numérique. L'objectif global est de former entre 400 000 et 500 000 professionnels supplémentaires dans le domaine du numérique d'ici 2027.

➤ PIX pour les élèves

Le renforcement des compétences numériques des élèves est aujourd'hui un impératif. Cela constitue avant tout un enjeu pour la vie démocratique, alors que le numérique prend une place de plus en plus importante dans la vie de chacun, notamment pour s'informer.

➔ 122 089 élèves de collèges et de lycées certifiés PIX



95.5%

Des élèves de cycle terminal participants à une session de certification sont certifiés PIX

➤ PIX+Edu pour les enseignants

Pix+Édu joue un rôle central pour accompagner la montée en compétences progressive des enseignants, dans une logique de continuum d'apprentissage de la formation initiale à la formation continue

Qu'il s'agisse d'accompagner les élèves dans la maîtrise du numérique, d'échanger avec les parents, d'expérimenter de nouvelles manières d'apprendre, ou d'assurer la continuité éducative, les compétences numériques sont toujours plus indispensables. C'est dans cet esprit que la certification Pix+Édu a été expérimentée dans la région académique à partir de janvier 2022 dans le cadre d'une phase pilote en partenariat avec PIX, CANOPE, les 3 EAFC, le CNED et les INSPE. Cette expérimentation a permis de tester et d'ajuster les principes, les modalités et les épreuves de cette certification innovante et d'en préparer de manière collective sa généralisation.

➔ Cette année 2 631 enseignants de la région académique ont participé à une session de diagnostic de leur compétences numériques professionnelles PIX+EDU

// SRANE

Sensibiliser les élèves au cyberharcèlement et à la sécurité des données numériques

Selon une étude réalisée en 2021 par la CNIL sur les «Droits numériques des mineurs», 82 % des enfants âgés de 10 à 14 ans déclarent utiliser Internet régulièrement sans la présence de leurs parents. Il

devient donc essentiel d'accompagner les enfants dans leurs pratiques en ligne, afin de les aider à s'intégrer dans la société numérique tout en leur enseignant les précautions nécessaires pour se protéger des risques et des abus sur les réseaux.

À la rentrée 2022 plusieurs collèges volontaires de la région académique

ont testé deux nouveaux parcours, destinés à des élèves de 6^e, pour expérimenter la délivrance d'une attestation de sensibilisation au numérique :



➤ Parcours Protection et sécurité :

Ce parcours propose une initiation à la protection des données personnelles. Il sensibilise également au cyberharcèlement, afin d'aider les élèves à acquérir des réflexes en cas de difficulté.

➤ Parcours d'initiation aux compétences numériques :

Ce second parcours permet d'acquérir les premières compétences en recherche d'informations, bureautique et communication.

Au-delà de poser des questions, ce dispositif a vocation à créer un moment privilégié en classe pour échanger et débattre sur la protection et la sécurité en ligne.

// SRANE

Un dispositif majeur d'égalité des chances : les cordées de la réussite

Les cordées de la réussite sont l'un des piliers de la politique éducative interministérielle en faveur de l'égalité des chances.

Grâce à un partenariat entre une « tête de cordée » (établissement d'enseignement supérieur, lycée comportant une classe préparatoire aux grandes écoles ou une section de technicien supérieur, école de service public), et des établissements « encordés » (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle), de nouvelles perspectives d'orientation peuvent être offertes aux élèves, quelle que soit leur origine sociale ou territoriale.



86

Cordées de la réussite
labellisées en
Nouvelle-Aquitaine

Le service régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (SRAIOLDS) coordonne l'appel à projet de région académique autour d'une équipe régionale « cordées de la réussite » composée des référents académiques des cordées (IA-IPR et

les délégués de région académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire) et la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). L'enjeu est de pouvoir simplifier la procédure de dépôt des projets pour les établissements qui s'engagent.



Par ailleurs, la constitution d'une équipe régionale a favorisé les échanges autour de l'évolution des cordées de la réussite, et permet de partager les objectifs poursuivis dans le cadre de la stratégie de déploiement nationale et régionale et de réfléchir de manière commune à la mise en œuvre locale.



457

Établissements du second
degré encordés

Les cordées de la réussite relèvent de financements interministériels.

En 2022-2023, la région académique compte 86 cordées de la réussite labellisées (+11 par rapport à 2021-2022).

La programmation prévisionnelle du mois de septembre 2023 affiche 457 établissements encordés. Parmi ces établissements, 274 sont des collèges. 93 % des établissements en réseau d'éducation prioritaire (REP) sont encordés, 100 % des REP+ et 67 % des collèges ruraux isolés. 169 sont des lycées (51,5% de lycées professionnels ou polyvalents, 42% de lycées généraux et technologiques et 6,5% de lycées agricoles). Plus de 20 000 élèves devraient bénéficier du dispositif en région académique.

// SRAIOLDS

L'obligation de formation : l'accompagnement des 16-18 ans

- Une mesure permettant à chaque jeune de 16 à 18 ans de bénéficier d'une solution de formation, d'insertion ou d'accompagnement
- Un repérage des jeunes en coresponsabilité des directeurs des centres d'information et d'orientation et des directeurs des missions locales au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)
- Une collaboration multi-acteurs au niveau régional

En 2022-2023, 2 300 jeunes relevant de l'obligation de formation 16-18 ans ont été pris en charge et accompagnés par l'Éducation nationale à l'échelle de la région académique.

55% ont bénéficié d'un retour en formation sous statut scolaire ou d'apprenti

45% ont bénéficié d'un accompagnement à l'élaboration de leur projet et de leur parcours dont 26% sur une action de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire de type « SAS ».



// DRAIOLDS

Refonder l'orientation des élèves

Le parcours Avenir mis en œuvre dans les établissements doit permettre à chaque élève de découvrir le monde économique et professionnel, de développer le sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel. Il doit favoriser l'ouverture du champ des possibles et préparer ses choix de formations au lycée et dans l'enseignement supérieur.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel dispose que le conseil régional organise des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, notamment dans les établissements scolaires.



51 000

lycéens ont formulé au moins un vœu sur Parcoursup et ont été accompagnés par leurs enseignants, les personnels d'orientation.

Le travail collaboratif engagé avec le conseil régional et plus spécifiquement sa direction de l'orientation a été poursuivi afin de développer et de mieux structurer les actions d'information à l'orientation (expérimentations en collège, printemps de l'orientation, mise en place des conditions de déploiement sur les territoires).

Par ailleurs, nous avons travaillé conjointement à la mise en œuvre d'expérimentations nouvelles (« terrains d'avenir ») dans le cadre du programme Avenir en lien avec l'ONISEP. Le comité d'orientation stratégique régional copiloté par la rectrice de région académique et le vice-président en charge de l'orientation, de l'éducation et de la jeunesse. s'est déroulé en novembre 2022. Les comités opérationnels académiques ont également été installés pour structurer les terrains d'Avenir sur différentes thématiques (parcours en voie technologique, orientation genrée, ambition,...) et territoires de la région académique.

// SRAIOLDS



12 000

messages ont été traités par le SRAIOLDS via la rubrique contact de la plateforme.

Offrir à chaque élève une éducation artistique et culturelle

«L'objectif du 100% EAC» est une politique conjointe du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de la culture qui doit permettre à tous les jeunes de 3 à 18 ans d'avoir accès chaque année à une expérience de qualité en matière d'éducation artistique et culturelle. Le pass culture contribue pleinement à cet objectif et comporte deux faces complémentaires et progressives :

→ Une part dite collective permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour sa classe. Cette part s'applique désormais aux élèves de la 6^e à la Terminale et représente en moyenne 800 € mobilisables par classe.

pass Culture 

→ Une part individuelle, au fonctionnement semblable au Pass + 18 ans, est applicable à chaque jeune, de ses 15 ans à l'année de ses 18 ans.

Chaque établissement dispose depuis la rentrée 2021 d'un professeur référent culture dans le cadre de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

// DAAC



65 %

des jeunes éligibles bénéficient du Pass Culture en septembre 2023



7 712 505€

de budget pour l'offre collective en 2022-2023 sur la région académique

	Collège				Lycée			CAP	+18 ans
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{ale}	1 ^{re} et 2 ^{de} année	
Part collective	25 €	25 €	25 €	25 €	30 €	20 €	20 €	30 €	-
Part individuelle	-	-	-	-	10 €	20 €	20 €	20 €	300 €

Montants des financements par niveau scolaire



3

**VERS UNE CULTURE
DE L'ENGAGEMENT
DES ÉLÈVES ET UNE
CONTRIBUTION À UNE
NATION SPORTIVE**



Le Service National Universel

Les 36 séjours de cohésion organisés dans la région académique ont recueilli 95 % de satisfaction chez les jeunes participants qui apprécient particulièrement la richesse et la variété des activités. Ils ont également été sensibles à l'attention qui leur a été portée par l'encadrement et les temps d'échanges réguliers, dits de « démocratie interne », sur les sujets d'actualité qui les intéressaient. L'année 2022-2023 fut l'occasion de développer leur fibre « verte » par la mise en place d'activités sportives de pleine nature, la création de fresques, le gaspillage (eau, nourriture, emballages...) et plus globalement la sensibilisation aux 17 objectifs de développement durable qui a également guidé la formation de l'encadrement.

Le développement du SNU en Nouvelle-Aquitaine repose sur une dynamique départementale et une animation régionale et interdépartementale réalisée par la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) que ce soit pour l'organisation des séjours de cohésion, la formation des cadres ou la réalisation et le suivi des missions d'intérêt général (MIG). Chaque service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) est doté d'un chef de projet et de référents « engagement ».



783

Encadrants mobilisés lors des séjours de cohésion

Il s'appuie sur des partenariats avec les institutions régionales telles que l'officier général de zone de défense et de sécurité Ouest (OGZDSO), le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ), l'agence régionale de santé (ARS), l'association régionale des missions locales (ARML) de Nouvelle-Aquitaine, le Centre

Régional Information Jeunesse (CRIJ), le comité régional olympique et sportif (CROS)... La DRAJES bénéficie d'un service administratif, de ressources humaines et financières qui permet de fluidifier les opérations techniques dans ces domaines avec les 12 SDJES et les 36 centres installés dans la région, par la création notamment de procédures et tableaux de bord spécifiques permettant le recrutement de plus de 600 encadrants et une gestion fine du budget.

L'action sport

Conforter la continuité éducative dans le cadre du pilotage et de la mise en œuvre des politiques jeunesse et sport : plan mercredi, politiques éducatives, savoir rouler à vélo (SRAV), savoir nager (SN), 30 mn APQ à l'école, 2h de sport en plus au collège.

L'année 2022-2023 a été l'occasion d'installer ou renforcer le travail entre les services Jeunesse et Sport (JES) et les services de l'Éducation nationale sur les politiques relevant de la continuité éducative dans le domaine jeunesse et sport.

Au titre des politiques éducatives territoriales, des référents départementaux à la continuité éducative ont été nommés dans chaque SDJES et des « binômes » continuité éducative ont été



1 614

Enfants ont suivi un cycle visant l'aisance aquatique en 2022



➤ Rentrée 2023 : « lycées et classes 100% engagés »

Objectifs : Développer la culture de l'engagement qui favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens des responsabilités individuelles et collectives.

- ➔ Un label pour les classes de seconde et de CAP
- ➔ Un référent « engagement » au sein du lycée
- ➔ Un projet pédagogique annuel, séjour de cohésion : pilier intégré dans le « ruban » pédagogique
- ➔ Un engagement qui se manifeste autour de différents thèmes : **défense et mémoire, sport et Jeux olympiques et paralympiques, environnement, résilience et prévention des risques**
- ➔ Les services jeunesse engagement et sport des DASEN étroitement associés
- ➔ Création d'un comité académique de labellisation : représentant DRAJES (chef de projet SNU ou DRAJES selon les thèmes), RAE, IA-IPR et IEN, DSDEN (notamment des chefs de projet SNU des SDJES)
- ➔ Mars 2024 : début des séjours de cohésion (12 jours)



4 789

Jeunes volontaires se sont inscrits au SNU en 2022

// DRAJES

identifiés dans les services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) pour favoriser les connexions et les rapprochements entre services. Un groupe d'appui régional (GAR) a été réuni le 7 juin, en présence des trois rectrices, portant sur le programme vacances apprenantes 2023 puis des échanges pour des sujets de réunion des prochains GAR.

Au titre des politiques sportives, l'actualité 2022-2023 a été fortement marquée par la montée en puissance des dispositifs Savoir Rouler à Vélo, Savoir Nager, 30 minutes d'APQ et 2h de sport en plus au collège

Les chiffres clés du dispositif «colos apprenantes» en 2023

- Nombre d'enfants partis en Nouvelle-Aquitaine : **6 468**
- Montant des crédits mobilisés : **1 931 385 €**
- Nombre de collectivités impliquées dans le dispositif : **65**
- Nombre d'associations engagées dans le dispositif : **65**
- Montant moyen de l'aide accordée par enfant : **500 €**

Tous les enfants ayant bénéficié d'actions **Savoir rouler à vélo** sont en âge de scolarisation. À ce jour, il est difficile de connaître avec précision les temps sur lesquels les interventions ont eu lieu.

En effet, une association sportive est susceptible d'intervenir à la fois sur les temps scolaires (à la demande du corps enseignant) ou sur les temps périscolaires (à la demande d'une équipe d'animation). Ces informations devraient être prochainement disponibles dans la base de suivi nationale. Un travail de fond doit être réalisé pour renforcer les partenariats avec Génération Vélo dont le fort potentiel de cofinancements d'actions fait figure de levier pour le développement du Savoir rouler à vélo.

Par ailleurs, les 2h de sport en plus au collège ont été expérimentées sur l'année 2022-2023.

14 établissements ont participé à l'expérimentation du dispositif lancée à l'automne 2022.

Un COPIL régional à l'échelle Nouvelle-Aquitaine a été mis en place regroupant : les IA-DASEN des 12 départements ou leur représentants, les IA-IPR EPS des rectorats de Bordeaux, Limoges et Poitiers, les référents DRAJES, le CROS Nouvelle-Aquitaine. Des rendez-vous bi-mensuels sont organisés entre la DRAJES et les SDJES (avec possibilité pour les IA-IPR EPS de participer). Un appui individuel est proposé auprès de chaque collège (ou association engagée).

Le travail en vue de l'acquisition du «savoir nager», compétence fondamentale inscrite dans les programmes, tourne autour de deux dispositifs complémentaires. L'un permet d'obtenir l'attestation scolaire du savoir nager (ASNS), l'autre la « Pass nautique » relève de la même logique pour les activités offertes en accueils collectifs de mineurs (ACM). À ce titre, sur le dernier semestre de 2023, ce sont déjà 302 enfants qui ont pu obtenir leur attestations grâce à des activités péri ou extra scolaires.



41 251

Enfants ont suivi un cycle visant le savoir rouler entre 2019 et 2023

La DRAJES Nouvelle-Aquitaine a piloté un rapprochement du Mouvement sportif et de l'écosystème de l'Éducation nationale. Ainsi, des conventions de partenariat entre la région académique Nouvelle-Aquitaine et quatre ligues de sports collectifs ont été signées au printemps 2022. Elles concernent les Ligues de football, de Basket-Ball, de Rugby et Handball. Outre les financements publics accordés à ces disciplines, les conventions mentionnent l'accompagnement à la professionnalisation attendu des Ligues, mais également et surtout la volonté de la région académique de les voir s'impliquer sur les dispositifs sportifs à l'école (30'APQ...). Ces conventions ont vocation à être renouvelées. Il est également prévu qu'elles soient étendues à d'autres disciplines historiquement proches du milieu scolaire et de l'EPS telles le Tennis de table, l'Athlétisme ou encore la Gymnastique. Par ailleurs, dans un souci de diversification des activités proposées, les Ligues d'Aviron, de Surf et de Pelote basque vont être sollicitées. Ces dernières disposent d'outils pédagogiques utiles pour venir accompagner les personnels pédagogiques dans leur mise en œuvre des 30'APQ.

// DRAJES

L'action jeunesse

La coordination des politiques de jeunesse portée par la DRAJES permet d'animer le déploiement des différentes politiques et dispositifs en lien étroit avec les SDJES : déclinaison des moyens, suivi de la mise en œuvre, régulation et échanges de pratiques. De plus, le rôle

de la DRAJES est de développer des relations partenariales stratégiques avec quelques acteurs clés permettant d'appuyer les différentes politiques publiques. Ce rôle de gouvernance stratégique a notamment été mis en œuvre cette année sur les champs suivants :



Information jeunesse

2023 a vu la mise en œuvre, pour la première fois, d'une convention pluriannuelle d'objectifs signée par la rectrice de la région académique avec le centre régional information jeunesse (CRIJ) Nouvelle-Aquitaine pour conforter le soutien de l'État envers le rôle de tête de réseau du CRIJ des 120 lieux d'accueil information jeunesse (IJ) du territoire néo-aquitain. Le partenariat régional avec le CRIJ, dans lequel le conseil régional est également très présent, permet de maintenir et développer une offre de services IJ importante, dynamique et qui modernise son action : coordination du déploiement de la Boussole des jeunes confié au CRIJ et co-financé par le CRNA.

➤ Politiques d'engagement des jeunes

La collaboration avec les services « jeunesse » du conseil régional permet d'aller rechercher et conforter des complémentarités d'action sur différents dispositifs. Cela vaut tout particulièrement pour le service civique ou les programmes européens d'engagement et de mobilité des jeunes, la région Nouvelle-Aquitaine mobilisant plusieurs règlements d'intervention afin de soutenir des projets par ailleurs agréés par l'État. Un protocole d'accord avait été signé en 2021 sur ce champ, et sera renouvelé en 2023 (périmètre

programme Agence service civique et Agence Erasmus+ jeunesse et sport). Le COREMOB (comité régional de la mobilité) est également un espace de coordination stratégique important ; sa feuille de route pour la période 2022-2025 a été travaillée conjointement en 2022-2023 et validée début 2023. Enfin, le conseil régional est mobilisé pour apporter un soutien sur le déploiement du SNU par la mise à disposition des lycées de la région (via une convention-cadre), pour 18 centres SNU en 2023 et la participation de nombreux agents techniques territoriaux pour la restauration et l'entretien des locaux.

// DRAJES

L'instauration des séminaires annuels du réseau Jeunesse et Sport

Ces séminaires s'inscrivent dans le cadre de la mission d'animation qui incombe au délégué régional académique, conformément aux dispositions de la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme OTE.

Ces séminaires de travail tendent à répondre aux objectifs inhérents au rôle d'animation précité incombant au niveau régional, notamment :

- ➔ favoriser la connaissance mutuelle des équipes réparties sur les 12 départements et améliorer la communication ;
- ➔ encourager le sentiment d'appartenance au nouveau réseau JES intégré au sein du MEN et accroître la cohésion ;
- ➔ développer les connaissances et savoir-faire des personnels et les échanges de bonnes pratiques.

Un premier séminaire régional du réseau JES a eu lieu les 9 et 10 mars 2022 associant l'ensemble des services départementaux et la DRAJES multisites. Ces premières rencontres visaient l'appropriation du document stratégique régional « jeunesse, engagement et sports » (DSR JES).

Le 2^e séminaire est intervenu quelques mois après seulement (19 et 20 octobre 2022), avec un public cible élargi aux conseillers techniques sportifs (CTS), ainsi qu'à des représentants des CREPS de Bordeaux et de Poitiers. Le nombre de participants est passé de 85 en mars à 138 en octobre.

Ce dernier séminaire en date s'inscrivait dans le prolongement des travaux initiés en mars, avec un fil directeur axé sur « la priorisation du niveau de mise en œuvre des politiques publiques afin de tendre vers une administration au plus près des usagers ». Un atelier a été également dédié à la thématique des objectifs de développement durable et de la sobriété énergétique.



Dans la continuité de ce séminaire, un document de synthèse des travaux en ateliers a été élaboré et largement diffusé. De plus, un « baromètre JES » a été mis en place permettant de recueillir l'avis de l'ensemble des personnels du réseau JES en Nouvelle-Aquitaine. Ce questionnaire vise à mesurer les marges d'évolution constatées par rapport aux thématiques abordées lors de ce précédent séminaire (intégration de JES au sein des services de l'EN, organisation régionale des animations métiers du réseau JES, complémentarité des métiers, ...).

Les résultats de ce « baromètre JES » feront l'objet d'une présentation lors du prochain séminaire prévu les 11 et 12 octobre 2023 qui devrait accueillir plus de 140 participants d'ores et déjà inscrits.

Il est à noter que les premiers séminaires portaient quasi-exclusivement sur le « quoi », c'est-à-dire le contenu, à savoir le champ des politiques JES et les dispositifs associés, à travers notamment le DSR JES. Le séminaire à venir portera pour partie sur le « comment », avec comme fil directeur : « l'identité du réseau JES néo-aquitain : des ressources et des expertises au service des politiques publiques au cœur des enjeux sociétaux ». Dans ce cadre, seront notamment abordées des thématiques relatives à la qualité de vie au travail.

// DRAJES



4

**INVESTIR DANS LA
RECHERCHE AU SERVICE
DE LA CONNAISSANCE
ET DE L'INNOVATION**



La région académique et les établissements d'enseignement supérieur, des relations régulières et fécondes

La rectrice de région académique et le recteur délégué à l'ESRI réunissent toutes les six semaines environ les présidents des six universités de la région et les trois directeurs d'écoles (Bordeaux-INP, Sciences Po Bordeaux, ISAE-ENSMA) dans le cadre des « conférences des présidents d'universités » régionales. Ces temps d'échanges permettent un tour d'horizon de l'actualité de l'ESRI et de traitement des sujets de fond (COMP, stratégie des établissements, modèle économique, réussite étudiante, sport à l'université...). Ces CPU sont un lieu privilégié de l'expression des présidents et directeurs autour d'un partage des activités de leurs établissements.

Ces discussions permettent à la rectrice de région et au recteur délégué de jouer pleinement leur rôle de « passeurs » entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et les établissements.

Ces CPU sont itinérantes et se tiennent régulièrement dans l'un des établissements de la région. Traditionnellement, la dernière rencontre de l'année universitaire se fait en présence des vice-présidents étudiants.

Le Schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante (STBVE)

À l'initiative du recteur délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, et avec l'appui du SRAES, les établissements d'enseignement supérieur ont travaillé à l'élaboration d'un schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante (STBVE) qui a également associé les collectivités territoriales, l'ARS et divers acteurs locaux. Ce schéma, qui a comme objectif premier l'amélioration de la qualité de vie et des conditions d'étude et de réussite de tous les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, doit désormais être décliné par chaque établissement dans un schéma directeur de la vie étudiante. Une deuxième phase a été engagée par la région académique pour élargir la concertation à d'autres acteurs de l'ESRI (EESPIG, formations post-bac, IFSI, etc.) et recueillir la parole étudiante sur trois thématiques : l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle.

À cette fin, une enquête a été élaborée en concertation avec les établissements. Lancée courant mai 2023, l'enquête a déjà fait l'objet de près de 4 000 réponses des étudiants. L'analyse des résultats doit permettre d'aboutir à des actions et mesures concrètes, qui seront intégrées au STBVE, et qui pourront nourrir les schémas directeurs des établissements en cours d'écriture.



4 000

Réponses à l'enquête ont été récoltées

// SRAES

L'accompagnement des universités engagées dans les contrats d'objectif, de moyens et de performance (COMP)

Le service régional académique à l'enseignement supérieur (SRAES) a apporté un appui technique aux services des universités, notamment dans l'élaboration des différents supports, pour valoriser la stratégie et les ressources mobilisées afin de réaliser les six objectifs d'actions prioritaires devant figurer dans les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) : développement des formations préparant aux métiers d'avenir ; bien-être et réussite des étudiants ; développement de la recherche et de l'innovation ; mobilisation en faveur de la transition écologique et le développement soutenable (TEDS) dans l'ensemble de ses dimensions ; améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement ; affirmer la stratégie particulière de l'université. D'ici la fin 2024, les 6 universités et 3 écoles de la région académique Nouvelle-Aquitaine auront bénéficié du COMP.

// SRAES

« Trouvermonmaster » : enquête sur les dépôts de dossiers auprès de la rectrice de région académique



Le SRAES a lancé une première enquête auprès d'un échantillon d'universités pour apprécier la réussite des étudiants admis en 1^{re} année de master (cohorte 2020) par la procédure dite « trouvermonmaster » dans le cadre du droit à la poursuite d'étude mis en œuvre par la région académique. Les premiers éléments collectés font apparaître des taux de réussite encourageants confirmant les enjeux et l'investissement du service dans la mise en œuvre de ce dispositif (55 % de la cohorte étudiée ont obtenu leur diplôme de master en 2 ans). Cette enquête sera étendue à la rentrée 2023 aux autres établissements de la région académique pour disposer d'un panorama exhaustif du devenir de ces étudiants.

// SRAES

Développer et moderniser l'offre régionale de logement étudiant et de restauration universitaire

Favoriser la réussite des étudiants les moins favorisés socialement est une priorité du gouvernement.

Le partenariat entre l'État (préfecture de région, rectorat de région académique, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)), la Région et les collectivités locales doit permettre de réaliser l'objectif ambitieux d'engager d'ici 2030 la création de 6 500 places d'hébergement à vocation sociale dans les agglomérations régionales en tension, principalement sur la métropole bordelaise (6 000 places), sur la côte basque et à La Rochelle. L'offre régionale augmenterait ainsi de plus de 20 %, en passant de 20 500 places en 2020 à 27 000 en 2030

(respectivement de 9 000 places à 15 000 places sur la métropole bordelaise). Et sur la même période, l'objectif est de rénover la plupart des restaurants universitaires (RU) de la région : RU1, RU2 et Forum sur la métropole bordelaise,

RU Champlain à Poitiers, RU Ester à Limoges, RU Cap sud à Pau, RU la Péniche à Agen, RU l'Entracte à Périgueux.

La dynamique partenariale de développement de l'offre de logement étudiant à vocation sociale porte ses fruits : en 2022, 450 nouveaux studios ont été mis en location aux étudiants et des projets de construction de 750 nouveaux studios ont été agréés en vue d'une mise en

location à compter de 2025. De nouveaux agréments pour plus de 800 nouveaux studios sont prévus pour 2023. Ceux-ci sont construits sur des fonciers apportés par des bailleurs sociaux ainsi que sur du foncier apporté par l'État ou ses opérateurs (Crous, université Bordeaux, université Bordeaux Montaigne). En 2022-2023, en lien avec la direction régionale des finances publiques (DRFIP), le rectorat a mis en œuvre la procédure de passation d'un bail à construction sur Pessac, pour 215 nouveaux studios ; un autre bail à construction devrait être délivré en 2024 pour 400 studios supplémentaires.

La plupart des opérations de reconstruction ou de rénovation des restaurants universitaires de la région, portées par les CROUS de Limoges, Poitiers et Bordeaux Aquitaine, ont été expertisées par le rectorat en 2022 et sont en phase opérationnelle. Quelques exemples : travaux de rénovation achevés sur le RU Cap Sud à Pau, travaux de restructuration du RU Champlain à Poitiers en cours de finalisation, travaux de reconstruction en cours pour le RU1 à Talence, études avancées sur le projet de restructuration-extension du RU Forum à Pessac.

Entre 2021 et 2023, en plus des financements du contrat de plan État-Région, le plan de relance gouvernemental a financé des opérations de rénovation ou de construction neuve de logement et des opérations de rénovation de restaurants étudiant portées par les CROUS à hauteur de 54 M€.

Il est à noter que durant l'année universitaire 2022-2023, 1 561 108 repas à 1 euro ont été proposés aux étudiants dans les 3 CROUS de la région académique dont 93 % à destination des boursiers.

// SRAPIE



« Science avec et pour la société » (SAPS) un enjeu de la loi de programmation de la recherche

Dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR), cinq établissements d'enseignement supérieur de la Nouvelle-Aquitaine ont obtenu le label « Science avec et pour la société » (SAPS) : l'université de Poitiers (UP) et l'université de Limoges (UniLim) en novembre 2021, l'université de Bordeaux (UB), l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et La Rochelle Université (LRU) en avril 2022. Cette labellisation signe l'engagement des établissements dans la valorisation de la recherche et ses enjeux auprès de tous les publics : la formation à la médiation, la communication scientifique, et la valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias. Par des partenariats étroits avec les professionnels de la médiation scientifique et culturelle (CCSTI, musées...), les acteurs institutionnels (organismes de recherche, promotion de la CSTI en milieu scolaire au sein du SIA-EAC, collectivités territoriales...), les médias et le tissu économique, ces projets font la promotion et la diffusion de la culture scientifique et technique dans les différents territoires de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le projet SAPS de l'université de Poitiers est construit en partenariat avec l'Espace Mendès-France, le rectorat de l'académie de Poitiers, la ville de Poitiers, Grand Poitiers et le conseil régional.

Avec LIREs2 (Lire les Informations de la Recherche Evaluées par les Scientifiques avec et pour la Société), l'université de Limoges et le centre de culture scientifique, technique et industrielle Récreasciences collaborent avec une quarantaine de partenaires : collectivités, monde associatif, syndicats, médias, entreprises, clusters et pôles de compétitivité...

La qualité des actions menées sur ces deux projets ont conduit à une dotation supplémentaire (Projet UP : 150k€ pour la deuxième année / initialement 100k€ annuel - Projet de l'université de Limoges : 150k€ pour la deuxième année / initialement 50k€ annuel).

Le projet SUNSET « sciences avec et pour une société en transitions », porté par l'université de Bordeaux et doté de 481k€ pour la 1^{re} année (2022), est structuré autour d'un réseau de partenaires académiques, d'établissements publics à caractère scientifique et technologique (centre national de la recherche scientifique (CNRS), institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), institut national de recherche pour l'agriculture l'alimentation et l'environnement (INRAE), Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria)) et d'établissements associés (Bordeaux INP, Sciences Po Bordeaux), les équipes de l'action culturelle de l'académie de Bordeaux, Cap Sciences et les collectivités territoriales.



Le projet SAPS de l'université de Pau et des pays de l'Adour (337k€ pour la 1^{re} année - 2022) bénéficie du soutien, non seulement des organismes de recherche (CNRS, INRAE, INRIA), mais aussi de l'académie de Bordeaux et du CCSTI Lacq Odyssée.

Doté de 191k€ pour la 1^{re} année (2022), le projet porté par LRU vise à développer la relation entre les scientifiques et le citoyen, notamment via le développement de nano-musées.

Ces premières années de vie des projets SAPS néo-aquitains démontrent l'engagement fort des chefs de file que sont les universités sur les enjeux Science et Société dans une étroite relation avec les acteurs du monde scolaire et de la médiation scientifique.

// DRARI



5 universités de
région académique
Nouvelle-Aquitaine
ont obtenu le label
SAPS

Renforcer les synergies entre la recherche, l'enseignement et la EdTech

L'objectif est de nourrir les pratiques éducatives en sciences et technologies du numérique pour mieux inciter les jeunes à s'orienter vers l'enseignement de spécialité (EDS) « numérique et sciences informatiques ».

Cette concrétisation passe par l'engagement du service régional académique au numérique éducatif (SRA-NE) dans les dispositifs « un scientifique, une classe, chiche ! » et « les Trophées NSI ».

→ convention de partenariat entre INRIA et la région académique Nouvelle-Aquitaine

→ 27 projets déposés en Nouvelle-Aquitaine et le prix du meilleur projet « Première » pour le lycée Bertran-de-Born à Périgueux

→ Le pourcentage d'élèves choisissant l'EDS NSI en classe de première est passé de 7,33 % en 2019 à 9,35 % en 2022. Le taux de poursuite première - terminale évolue positivement en passant de 46 % à 50 % des élèves qui conservent cet EDS et de manière plus significative pour les filles : de 28 % en 2020 à 37 % en 2022.

La mise en œuvre de la stratégie enseignement et numérique en région académique Nouvelle-Aquitaine vise à créer des écosystèmes d'éducation numérique performants.

Elle se concrétise par la création de trois démonstrateurs qui vise à soutenir le développement et le renforcement de nouvelles compétences pour les nouvelles filières et les métiers émergents, notamment le TNE dans le département de la Vienne et les demoES des universités de Poitiers et de La Rochelle.

Ces démonstrateurs sont associés à un campus des métiers et des qualifications régional innovant, englobant toutes les filières professionnelles. Ce campus agit comme un pôle d'excellence pour la formation professionnelle basée sur les environnements immersifs, un consortium d'acteurs comprenant des établissements scolaires, des entreprises, des EdTech, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de formation continue

Il vise à promouvoir la transformation numérique de l'apprentissage et renforcer l'attractivité des formations professionnelles et des métiers d'avenir à travers la création d'un hub au Futuroscope

// SRA-NE



L'espace Educamp au sein de la RoboCup2023

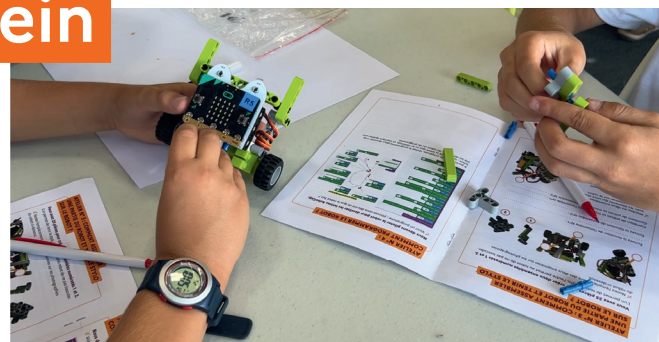


Rendez-vous incontournable, la RoboCup rassemble chaque année des milliers de talents, formant des centaines d'équipes issues de plus de 50 nations. Il s'agit d'une vitrine prestigieuse pour l'avant-garde technologique mondiale dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique.

En tant que partenaire privilégié, la région académique Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui de l'université de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole, est fière d'être associée à cette célébration de l'innovation.

La RoboCup, plus qu'une compétition, est un incubateur de recherches en IA et robotique, orchestrant des défis dans des secteurs clés tels que le football, le sauvetage, la domotique, la robotique industrielle, et plus encore. Elle favorise un climat d'échange et de partage qui s'étend bien au-delà de l'évènement en lui-même.

Outre la compétition, la RoboCup est synonyme d'une communauté internationale engagée, et ses participants collaborent et échangent activement durant toute la durée de l'évènement. Chaque édition s'accompagne



d'un symposium international qui couvre un vaste spectre de domaines relatifs à la recherche et l'enseignement en robotique et IA.

Le volet éducatif est incarné par la RoboCup Junior, domaine où l'engagement de la région académique est le plus marqué. Le service régional académique au numérique éducatif (SRANE) s'est investi de manière précoce dans l'organisation de la Robocup, en insufflant notamment l'esprit de la RoboCup Junior au sein des académies. Cette initiative a permis à une multitude de collégiens et lycéens de se distinguer sur des scènes internationales, au Canada, en Australie, en Indonésie et dans divers pays européens.

Le SRANE a supervisé l'organisation de « l'Educamp », un évènement conjoint dédié à l'initiation à la robotique et à l'IA, dans le cadre de la RoboCup qui s'est tenue à Bordeaux en juillet 2023.

// SRAES

Les structures de diffusion technologique : labellisation de structures néo-aquitaines

Les structures de diffusion technologique (label centre de ressources technologiques (CRT), label cellule de diffusion technologique (CDT), label plate-forme technologique (PFT)) jouent un rôle clé d'interface entre la recherche

académique et les entreprises, en particulier les PME, pour favoriser le développement de l'innovation. En Nouvelle-Aquitaine, on compte 22 structures labellisées, ce qui représente un poids de 21% à l'échelle nationale.

Il s'agit de 16 CRT, 2 CDT et 4 PFT qui emploient environ 500 ETP (36% du total national). Les filières économiques concernées sont nombreuses et variées : agroalimentaire, matériaux, optique et lasers, numérique et électronique, construction durable... Trois PFT sont étroitement articulées avec des campus des métiers et des qualifications (CMQ) (filière Bois à Saint-Paul-lès-Dax et Génie civil & Innovations à Egletons, et PFT Travaux Publics du Limousin à Egletons). Un CDT (SCOP ELLYX) est consacré à l'innovation sociale.

La suppression de la Commission nationale de labellisation en 2019 a conduit le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche à moderniser la procédure

de labellisation, en renforçant le rôle donné aux délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation (DRARI). Il faut souligner l'engagement fort de la DRARI Nouvelle-Aquitaine, qui s'est traduit notamment

par une interaction étroite avec la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) dans le pilotage et la mise en œuvre de toutes les étapes de la procédure à l'échelle nationale et la mise en place en 2021 à l'échelle régionale du Comité Technique (COTECH) Régional « Structures labellisées ».

En 2022, la DRARI Nouvelle-Aquitaine a traité 8 demandes de renouvellement de label : 6 CRT dont l'ITE INEF4-Nobatek, 1 CDT et 1 PFT. Le label des 8 candidats a été renouvelé pour 5 ans avec des évaluations très positives de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et du service de l'innovation, du transfert de technologie et de

l'action régionale (SITTAR). Ce résultat illustre la qualité des activités conduites par ces structures au profit des entreprises et l'importance de l'accompagnement de proximité.

// DRARI



Les pôles universitaires d'innovation (PUI)

Après le succès de l'expérimentation des pôles universitaires d'innovation (PUI) menée sur 5 sites pilotes, l'État a lancé un appel à propositions en décembre 2022 pour labelliser de nouveaux PUI et consacre à ce titre 160 M€ pour ce déploiement national dans le cadre de France 2030. L'objectif est d'accélérer la dynamique d'innovation des écosystèmes de la recherche et du transfert de technologie.

La mise en place de ces nouveaux PUI offrira une véritable opportunité d'affirmer le rôle des sites universitaires en matière d'innovation afin de simplifier et d'accélérer les initiatives des acteurs de l'ESR, en exploitant au mieux le potentiel d'innovation de la recherche issue de leur territoire.

À l'issue de la 1^{re} phase, 3 dossiers néo-aquitains ont été sélectionnés : université de Bordeaux, université de Pau et des Pays de l'Adour et La Rochelle Université, tous



les 3 en partenariat avec la SATT Aquitaine Science Transfert et l'ADERA.

Cette phase a permis d'évaluer leur capacité à co-construire une stratégie d'innovation, à mettre en place des mécanismes de coordination entre les acteurs de l'écosystème et à élaborer puis déployer un programme d'actions ambitieux sur les principaux volets de la politique d'innovation (idéation, génération de projets, sensibilisation

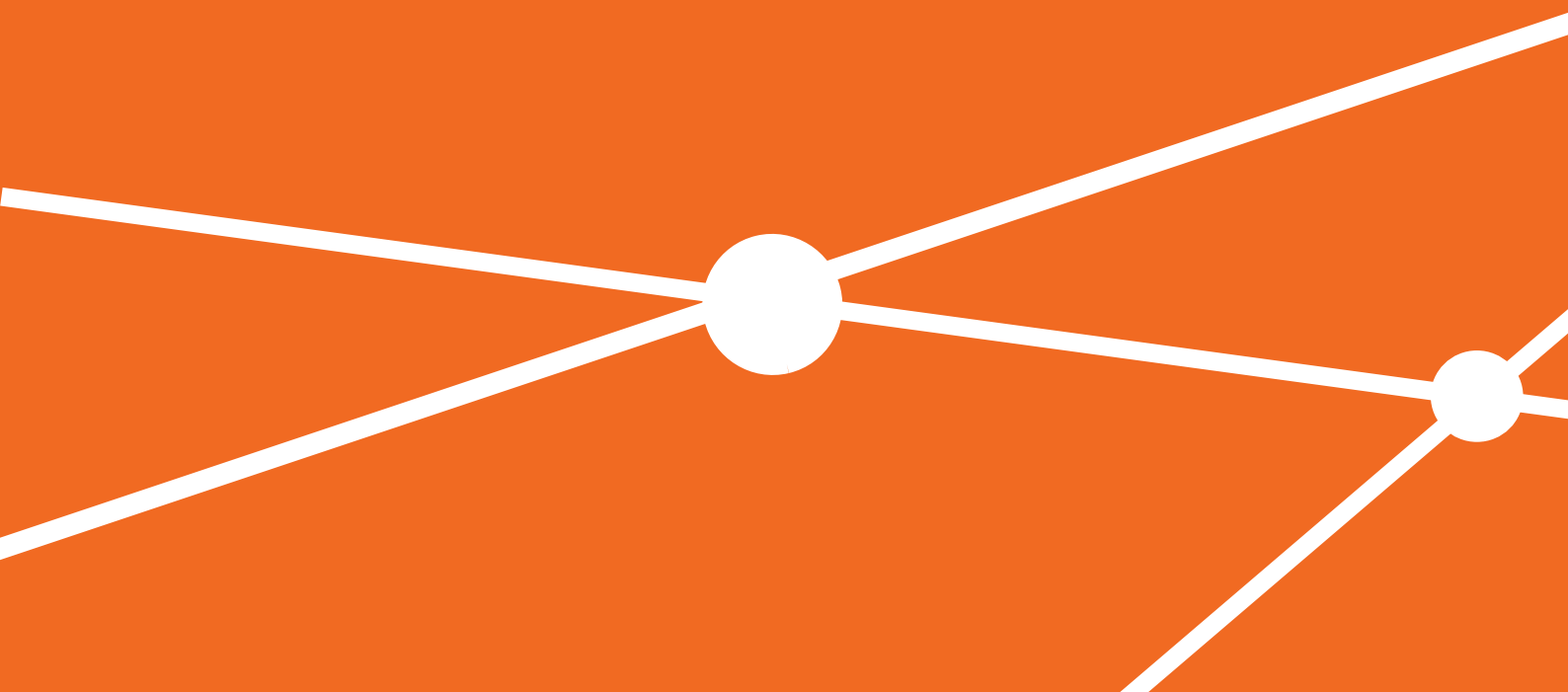
des chercheurs et des étudiants, détection des inventions, accompagnement en pré-maturation, accès aux plateformes technologiques, formation à l'entrepreneuriat, développement de start-up DeepTech). La 2^e phase a permis, à ces 3 candidatures, de détailler leurs actions et leur demande de financement en cohérence avec leur feuille de route.

// DRARI



5

**S'INSCRIRE
DANS LES ENJEUX
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**



S'engager dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

La région académique et les trois académies ont établi en 2023 leur premier bilan des émissions des gaz à effet de serre. Prenant en compte les données de l'année 2022, ce BEGES sert de base à la formalisation d'un plan de transition dont les axes seront validés à l'automne 2023.

Pensé comme un projet collaboratif au service d'une ambition commune, atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le plan d'action aura pour objectifs d'agir sur les principaux facteurs d'émissions identifiés par le BEGES : les déplacements des personnes, les achats, l'énergie et les déchets.

Un important travail sera mené sur la sobriété énergétique en lien avec le programme de travaux immobilier ainsi que sur la sobriété numérique. Ce plan sera également



l'occasion d'organiser une réflexion collective sur la mobilité des agents.

Parmi les pistes de réflexion en cours d'analyse, le secrétaire général de la région académique a déjà retenu l'introduction d'un axe « transition » dans chacun des projets des services des neuf délégations régionales.

// SRAE

Accompagner la transition énergétique et améliorer les conditions de travail de la communauté de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)

Un décret fixe pour objectif de réaliser au moins 40% d'économie d'énergie d'ici 2030 et ainsi réduire l'empreinte carbone et énergétique des bâtiments « tertiaires » de plus de 1 000 m², dont les bâtiments de l'État utilisés par les universités et les CROUS. Les travaux de rénovation thermique, qui embarquent d'autres travaux intérieurs, améliorent significativement les conditions d'étude des étudiants et de travail des personnels : confort d'hiver, confort d'été, éclairage, fonctionnalités. Ils garantissent également la maîtrise des coûts énergétiques supportés par les opérateurs. Sur la période 2021-2023, ils sont aussi une opportunité de relance de l'économie du BTP, à la fois quantitative (post crise Covid) et qualitative (professionnalisation de la filière transition énergétique).

Au titre de « France Relance (rénovation thermique 2021-2023) » et des plans « résilience 2022 » et « résilience 2023 » dans le cadre d'appels à projets successifs, en lien avec

la préfecture de région, la région académique a instruit et proposé la sélection d'une centaine de projets immobiliers parmi les 250 projets proposés par les opérateurs.



40%

Objectif d'économie d'énergie pour les projets immobiliers



Ces opérations sont financées par l'État (140 M€ de financement).

Elles représentent un gain énergétique moyen de 40%. Elles seront toutes terminées d'ici fin 2023-début 2024.

Au titre du « CPER 2021-2027 », près de 100 M€ supplémentaires seront consacrés à la rénovation thermique. Et il est envisagé que l'État mobilise dès 2024 des ressources budgétaires récurrentes sur cette problématique de la rénovation thermique.

Après avoir instruit ces appels à projets, la région académique est désormais dans une phase de supervision de la bonne mise en œuvre technique, financière et opérationnelle des projets portés par les opérateurs. Il délivre les subventions d'investissement de l'État sur ces mêmes projets (50 M€ en 2022). Il documente ce suivi de manière à permettre l'accès à des fonds européens complémentaires.

// SRAPIE

Améliorer les conditions de travail des personnels des services déconcentrés et engager la transition énergétique



En région académique, environ 3 000 agents de l'État travaillent dans des bâtiments de l'État (88%) ou dans des locaux locatifs (12%). Ces bâtiments hébergent les trois rectorats, les 12 directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), les circonscriptions et centres d'information et d'orientation (CIO). Un plan national a pour objectif un gain énergétique de 40% d'ici

2030. Ces travaux garantissent la maîtrise de l'empreinte et des coûts énergétiques de l'administration.

Et ils embarquent systématiquement d'autres travaux intérieurs qui viennent significativement améliorer les conditions de travail et d'accueil : confort d'hiver, confort d'été, éclairage, fonctionnalités.



60 000 m²
de surface au sol
45
bâtiments

La région académique s'est pleinement engagée dans ce plan national de rénovation thermique : en 2022 au titre du « plan de relance », 6 projets ont été achevés pour un financement de 3 M €.

En réponse à une commande du ministère de l'Éducation nationale, un plan pluriannuel d'investissement immobilier nécessaire d'ici 2030 a été estimé entre 30 et 35 M €.

Le projet immobilier le plus important sera celui de la rénovation lourde du site du rectorat de Limoges (12,5 M € travaux envisagés entre 2024 et 2026). Les autres investissements concernent d'autres bâtiments parmi les plus importants de la région : bâtiment Tour de Sèze à Bordeaux, DSDEN à Agen, DSDEN à Pau, DSDEN à Bordeaux, DSDEN à Périgueux, DSDEN à Guéret. Les programmes annuels de GER (1 M€/an en moyenne) viendront compléter ces investissements sur l'ensemble du parc immobilier.

// SRAPIE





6

**UNE OUVERTURE
VERS L'EUROPE ET
L'INTERNATIONAL**



Le Service régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (SRAREIC)

➤ Une mise en synergie des trois pôles du service régional pour favoriser l'ouverture européenne et internationale en RANA

L'ouverture de nos établissements scolaires à l'international est un des enjeux importants de la région académique ; de

ce fait il était primordial lors de la création de cet échelon de mise en cohérence des politiques éducatives que le service fonctionne en parfaite cohésion et que les acteurs des 3 académies collaborent pour développer des projets de manière efficace.

La mise en relation a

permis de mutualiser les expériences des personnels des académies de Bordeaux, Limoges et de Poitiers, de diffuser largement les actions du SRAREIC et de promouvoir à l'échelle régionale l'ouverture européenne, notamment la mobilité des apprenants et des personnels.

Ainsi, plus de la moitié des établissements du second degré ont au moins un partenariat avec une établissement européen ou international, et le taux d'établissements accrédités est le plus élevé en France. La région académique expérimente également la mise en place de la plateforme école-entreprise franco-allemande.

➤ La structuration du service régional avec l'identification de finalités partagées

La structuration du service à l'échelle de la région académique a permis, par l'organisation de 4 séminaires de travail, de mener une réflexion en profondeur sur les missions du service.

Le SRAREIC se fédère autour de 3 finalités :

- ➔ L'Europe de l'éducation : Innovation et amélioration des systèmes éducatifs
- ➔ Ambition et émancipation des élèves et égalité des chances
- ➔ Transition environnementale et citoyenneté européenne

En 2023-24, cette structuration prendra corps notamment au travers du projet VE-RANA, accueil de jeunes en corps européen de solidarité dans les établissements scolaires ainsi que la mise en place d'une accréditation Erasmus régionale.

➤ La mise en œuvre de démarches et de projets régionaux

Les travaux menés dans le cadre de la structuration du service aboutissent à un projet de service dans lequel sont mis en place un ensemble de processus régionaux, notamment :

- ➔ Communication et valorisation : lettre d'information, labellisation Euroscol, concours Creaktiv ...
- ➔ Cellule RH mobilité afin de disposer de procédures définies dans le cadre des mobilités de personnel
- ➔ Le recensement des partenariats et jumelages existants au sein de la région académique et cartographie dynamique des territoires : établissements accrédités Erasmus, jumelages des communes, projets eTwinning, établissements labellisés Euroscol
- ➔ Un plan de formation qui inclut un volet distanciel commun aux trois académies
- ➔ L'organisation d'événements de promotion et de valorisation avec notamment des temps forts comme :
 - la quinzaine franco-allemande
 - Les Erasmus Days sur le thème du bien-être à l'école en 2022 et l'année européenne des compétences en 2023

// SRAREIC



111

établissements sont labellisés Euroscol dans la région académique Nouvelle-Aquitaine



190

établissements sont accrédités Erasmus + depuis 2021 : 1ère région de France dans le domaine

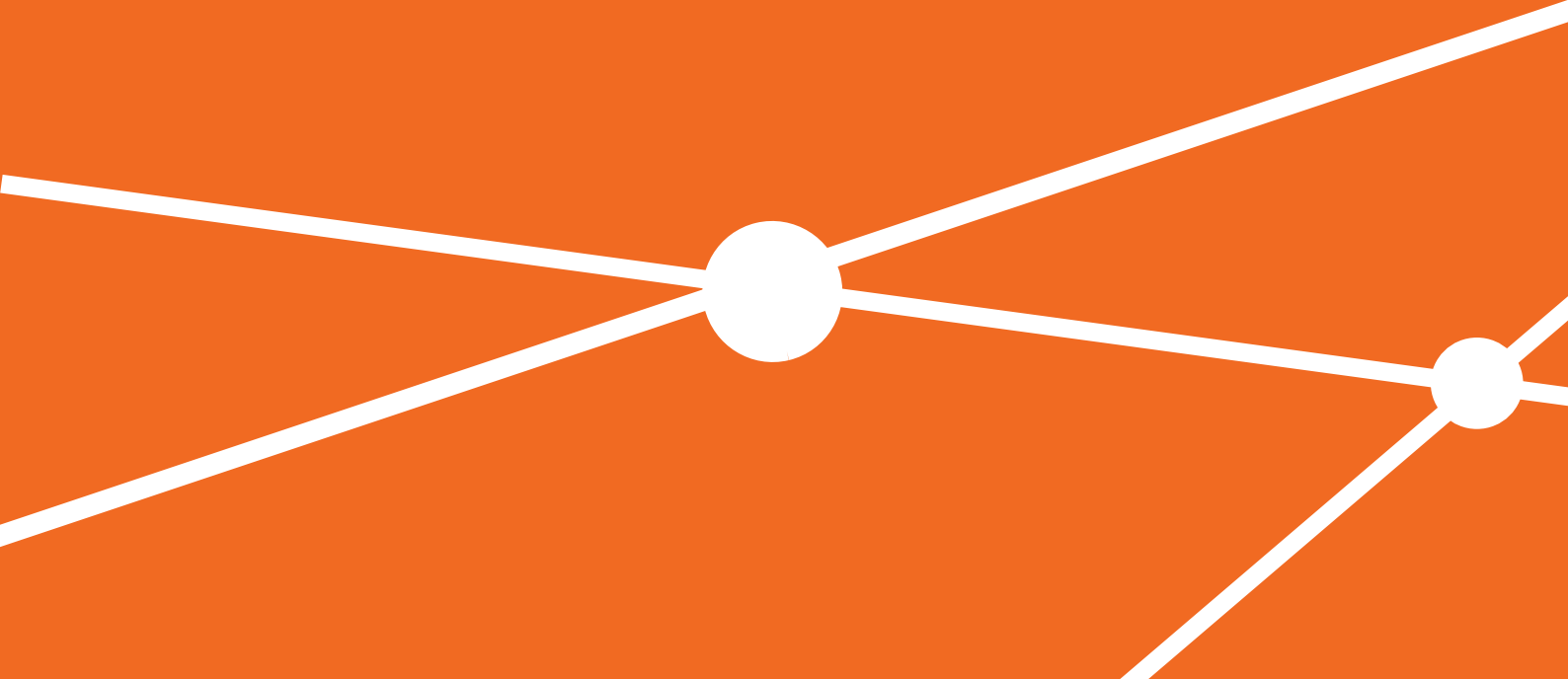


Erasmus+



7

L'ACTION TRANSVERSALE
DES SERVICES SUPPORTS
VERS UNE DÉMARCHE
COLLECTIVE DE
**TRANSFORMATION DE
L'ACTION PUBLIQUE**



Le développement de projets au sein de la région académique

L'ingénierie de projet et la mobilisation de financements alternatifs deviennent incontournables dans les académies. C'est une source de financement nécessaire et indispensable à l'atteinte des objectifs en matière de réussite éducative, d'inclusion, de bien-être à l'école et plus largement d'innovation.

Le développement croissant du nombre d'appels à projets (AAP), d'appels à manifestation d'intérêts (AMI) dans le domaine de l'éducation et de la formation venant de fonds divers (européens, nationaux, régionaux) démontre cette transformation majeure dans les modalités de financement.

L'objectif de la cellule régionale ingénierie de projets est d'accroître la mobilisation de ces financements externes, en proposant une offre de services à destination des équipes pédagogiques.

➤ Déployer France 2030

Le déploiement de cette cellule d'aide au montage de projets à l'échelle de la région académique Nouvelle-Aquitaine permet d'accompagner les équipes sur la mobilisation des fonds structurels européens (FSE) sur les trois académies et de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » ainsi qu'à l'AMI « innovation dans la forme scolaire ».

Les projets étant de plus en plus complexes, pluriannuels et multi-partenariaux, les délais de réponse aux appels à projets étant contraints, la cellule accompagne les équipes dans le montage de projet en proposant :

- ➔ l'orientation, le conseil, l'identification des financements et des partenariats,
- ➔ l'appui administratif et la relecture de la proposition
- ➔ l'aide au montage du budget prévisionnel et des annexes financières
- ➔ la recherche de partenaires et le suivi des relations partenariales
- ➔ le suivi des relations avec les organismes financeurs
- ➔ l'assistance au dépôt des projets (plateformes) et le suivi de l'instruction des projets déposés.



Concomitamment, la cellule accompagne les entités de l'Education nationale porteuses (chefs de files ou « simplement » membres de consortium), dans leur rôle afin de sécuriser leur gestion des financements. Une harmonisation des pratiques de gestion de ces financements est engagée sur la région académique Nouvelle-Aquitaine, afin de garantir une lisibilité auprès des financeurs quel que soit le fonds sollicité et une équité de traitement dans le portage administratif et financier, peu importe le porteur (GIP, rectorat DAF, EPLE, association).



➤ Les financements France 2030 via l'AMI «Compétences et métiers d'avenir» et «Innovation dans la forme scolaire» en région académique Nouvelle-Aquitaine :

Sur les 12 projets en cours :

- ➔ 10 lauréats et 2 déposés en attente d'une réponse
- ➔ 4 projets où la région académique Nouvelle-Aquitaine est porteur et 8 où elle est partenaire
- ➔ Un volume financier d'aide allant de 500 000 € à 13 M€ selon les projets
- ➔ Une couverture partielle des priorités de France 2030 (10 sur les 26)
- ➔ Dont 4 CMQ (Campus des Métiers et des Qualifications) sur les 13 existants qui bénéficient à ce jour d'un financement de France 2030

Focus sur les nouveautés de l'AMI CMA France 2030 :

Lancement de la saison 2 en mai 2023 avec une modification du cahier des charges et des modalités de dépôt des projets (lettre d'intention, avis du jury dans les 3 semaines, et dépôt du projet complet dans les 3 mois qui suivent l'envoi de la lettre d'intention). Ces nouvelles modalités apportent de la souplesse avec un dépôt au fil de l'eau, tout en imposant un délai davantage contraint qui nécessitent une forte réactivité des services régionaux académiques.

↳ Les fonds structurels européens

Sur l'année scolaire 2022-2023, la région académique Nouvelle-Aquitaine a mobilisé 1,2 million d'euros de Fonds Social Européen afin de mettre en place des actions de prévention du décrochage scolaire. Ces projets ont permis l'accompagnement à la sécurisation des parcours de 400 élèves.

Sur l'année scolaire 2023-2024, la cellule régionale d'ingénierie de Projets a accompagné les équipes au dépôt de deux nouveaux projets mobilisant du Fonds Social Européens sur la prévention du décrochage scolaire et la sécurisation du parcours des apprentis.

↳ Le FTAP : Fonds pour la Transformation de l'Action publique

- 1 projet lauréat en 2022/2023 sur la refonte des 3 intranets académiques avec une aide allouée de 287 407€
- 4 projets en cours de réflexion pour un dépôt en 2023/2024

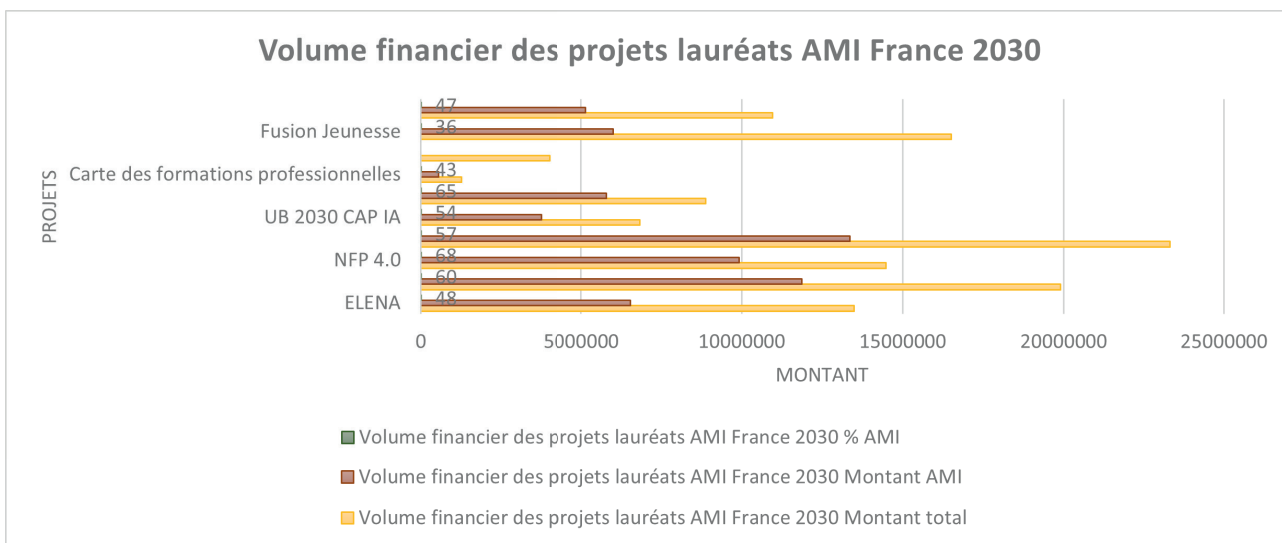


↳ Des réflexions en cours sur la future spécialisation des GIP

Une analyse pilotée par la cellule régionale ingénierie de projets en 2023 a été réalisée sur la spécialisation des GIP académiques sur la réponse aux appels à projets : le principe a été adopté en CoRéA en mai 2023 et le déploiement de cette spécialisation est en cours pour une effectivité au 1^{er} trimestre 2024 avec pour base de spécialisation :

- GIP de Poitiers : fonds structurels européens
- GIP de Bordeaux : France 2030
- GIP de Limoges : Erasmus +

// Cellule régionale d'ingénierie de projets



Les trois axes majeurs du SIA de la formation des personnels d'encadrement

→ **Objectif 1** : Augmenter la richesse et la diversité des plans de formation initiale et de formation continue par la mise en synergie d'une offre de formation régionale

Le SIA FPE a pour ambition de renforcer et diversifier les plans de formation initiale et continue pour répondre aux besoins de 2300 cadres pédagogiques et administratifs

→ **Objectif 2** : Augmenter l'expertise du vivier de personnes ressources et de formateurs

Le SIA FPE s'est attaché à mutualiser les expertises des trois académies dans le cadre de la préparation aux concours des chefs d'établissements et d'inspecteurs, ainsi que dans la formation statutaire des lauréats de ces mêmes concours

→ **Objectif 3** : Rénover l'ingénierie de formation des cadres

Cette rénovation se traduit par la possibilité de produire des séminaires hybridés favorisant la mise en réseau

// SIA-FPE

Colloque international « Enjeux et défis du leadership pédagogique et scolaire au 21^e siècle »

Si aucune production écrite n'est finalisée à ce jour, des outils professionnels vont être proposés par le groupe inscrit dans le dispositif de formation et de développement professionnel sur le leadership scolaire sous la responsabilité scientifique de Romuald Normand, professeur des universités, spécialiste de l'analyse comparée et internationale des systèmes éducatifs et des politiques d'éducation.

Ces travaux et une partie des personnels formés sont mobilisés pour la mise en œuvre du colloque international « Enjeux et défis du leadership pédagogique et scolaire au 21^e siècle » du 11 au 14 décembre 2023 à l'IH2EF.

// SIA-FPE

Séminaire inter-académique sur la thématique des compétences psychosociales

Le 24 mars 2023 a eu lieu un séminaire inter-académique sur la thématique des compétences psychosociales à destination de 200 cadres pédagogiques de la Région académique Nouvelle Aquitaine, dans la continuité des travaux engagés l'an passé avec Christophe Marsollier. Cette journée a été introduite par une conférence d'Edouard Gentaz, professeur de psychologie du développement à l'Université de Genève et directeur de recherche au CNRS, qui portait sur le développement des compétences émotionnelles et sur la mise en œuvre de pratiques susceptibles de soutenir et de sécuriser

le développement émotionnel des élèves et de leurs enseignants. L'ingénierie de formation de ce temps de formation a combiné une intervention en direct à l'IH2EF avec une diffusion simultanée dans 12 sites départementaux Canopé, suivi d'un temps d'ateliers collectifs et intercatégoriels animés conjointement par des formateurs experts des 3 académies et des directeurs d'ateliers Canopé. En retour, 79 % des cadres ont déclaré pouvoir réinvestir les apports de cette formation

// SIA-FPE

Une démarche collective de transformation pour la formation des cadres au niveau du territoire régional

Une formation de 6 heures s'est déroulée le 07 décembre 2022 à Angoulême avec pour objectif de mettre en place un maillage territorial de formateurs/facilitateurs des concertations « Notre école faisons là ensemble » permettant d'apporter une aide auprès des chefs d'établissement et inspecteurs 1er degré qui en feraient la demande, pour préparer un scénario adapté à l'accompagnement des concertations dans leur structure et créer les conditions nécessaires pour aller au bout de son projet.

// SIA-FPE



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

L'accompagnement managérial des cadres



350

se sont engagés dans le développement de compétences managériales et de pilotage des cadres

L'accompagnement managérial des cadres est un axe de travail important du service inter-académique de la formation des personnels d'encadrement (SIA FPE) qui a conduit 283 personnes à suivre le volet 1 du plan managérial de l'état et 74 à s'inscrire sur le volet 2. Développé par l'IH2EF, en partenariat avec les enseignants chercheurs du réseau des IAE, c'est ainsi près de 350 cadres de la région académique, dont des membres du vivier de la MAE, qui se sont engagés dans le développement de compétences managériales et de pilotage des cadres.

// SIA-FPE

Mise en place, d'une formation de région académique pour la préparation à l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS)



Le CPLDS atteste la qualification des personnels appelés à participer aux missions mises en place dans les services académiques et départementaux, dans les établissements du second degré de l'enseignement public et privé sous contrat pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes qui

bénéficient du droit au retour en formation initiale

Cadrée par arrêté du 5 mai 2017, la formation comporte 190 heures réparties en 11 modules

Une formation théorique sous la forme de six modules obligatoires : 120 heures ;

Trois modules d'approfondissement au choix : 30 heures ;

Une formation pratique en établissement organisée en deux modules obligatoires : 40 heures.

Le travail assuré par le pôle Ambition et persévérance scolaire du service régional a permis de construire cette formation et de la mettre en œuvre, en lien étroit avec les écoles académiques de la formation continue, au bénéfice de 15 stagiaires de la région académique (8 de Bordeaux, 2 de Limoges et 5 de Poitiers).

// SRAIOLDS

Une politique régionale des achats responsable

➤ L'année 2022/2023 du service régional des achats de l'État en quelques chiffres :

- ➔ La mobilisation d'une communauté de 50 personnes : prescripteurs et acheteurs
- ➔ La mise en place d'une cartographie des achats 2022 recouvrant près de 11 millions d'euros d'achats
- ➔ L'installation d'un comité régional des achats
Ce comité regroupant les acteurs intervenant dans les décisions d'achat au rectorat a pour objectif de coordonner les achats au sein de la région académique. Cela permet de rationaliser nos acquisitions, tout en respectant la réglementation et en mettant en œuvre via nos achats, les politiques prioritaires du gouvernement autour des 3 axes suivants :
 - Soutenir les PME et l'innovation
 - Assurer la performance économique, environnementale et sociale
 - Sécuriser nos approvisionnements

Ce comité a été l'occasion de présenter la cartographie des achats de la région académique 2022, d'évoquer les prochains marchés à venir et de présenter les solutions achat mises en place pour répondre aux besoins du Fond d'Innovation Pédagogique.

➤ Un référentiel commun sur les marchés et achats :

- ➔ La création d'un espace TRIBU SRA-AE pour permettre l'accès à un ensemble de supports achat existant (environ 1 000 documents), dont les pièces de marchés utilisables par le rectorat, afin de faciliter le suivi de la bonne exécution de ceux-ci
- ➔ La mise en place d'une charte achat
- ➔ La formation initiation à la commande publique, pour sensibiliser sur nos obligations et faire connaître les dernières actualités

➤ L'augmentation du taux de couverture des achats par des marchés

- ➔ Une communication accrue sur les marchés existants
- ➔ Des échanges réguliers avec nos interlocuteurs UGAP

// SRAE

Le SIA-SI, un service interacadémique qui poursuit sa structuration

Le Service Interacadémique des Systèmes d'Information (SIA-SI) a été créé officiellement au 1^{er} janvier 2022.

La première phase de structuration a consisté en une large concertation sur la fin d'année scolaire 2021-2022. Celle-ci s'est matérialisée par 11 groupes de travail. Ceux-ci ont permis de réaliser une photo exhaustive de l'existant, de mesurer les écarts de pratiques et de structures. Nous en avons tiré une liste de domaines et de fonctions identifiés. Cette concertation a aussi montré que les gains de mutualisation seront présents si nous réalisons simultanément la convergence des éléments techniques. Ceci oblige à réfléchir fortement sur les domaines où cette maîtrise est externe aux académies.

L'année 2022-2023 a été celle de la matérialisation des premières structures et de la préfiguration de plusieurs domaines.

Après un appel à préfigurateur, les organisations suivantes ont été mises en place :

- ➔ **Le centre d'appel Amerana préexistant a été renforcé.**
L'objectif est de répondre aux demandes de service et d'assistance des usagers en interacadémique via à un centre d'appel unique, majoritairement situé à Poitiers. Il est géré par les académies de Poitiers et Bordeaux au service des trois académies. Dans ce nouveau cadre, nous avons lancé la rénovation de l'outil d'helpdesk dans le but de définir un catalogue de services commun et de bénéficier de l'offre logicielle gratuite de la DNE en la matière. Ce projet est mené par la DSI adjointe de Poitiers, et doit concrétiser un nouveau centre de services utilisateurs d'ici la fin de l'année civile 2023.

- Nous avons mis en place une **cellule d'aide à la maîtrise d'ouvrage** dont le but est de faciliter la mise en place de projets numériques utiles à la communauté. Cette cellule est un pôle d'expertise qui s'adjoit les personnels SI autant que de besoin. Il s'agit d'un point d'entrée unique permettant de faire le pendant coté système d'information des experts en modernisation et simplification nommés par la région académique et les trois académies. Cela permet également de normaliser et de faciliter le recueil des besoins des services métier, d'expertiser les services demandés, de choisir les bons outils et de superviser les développements et paramétrages. Il permet également d'arbitrer rapidement les demandes pour accélérer la mise en production des outils jugés utiles.
- Nous avons créé un **pôle développement regroupant les développeurs des trois académies**. Il s'agit d'un pôle hiérarchique de 10 agents en poste à Poitiers. Les premiers objectifs fixés sont d'apurer le carnet de commandes, répondre aux demandes urgentes et mettre en place un fond d'outils communs permettant le suivi du portefeuille applicatif. Il s'agit aussi de créer des conditions permettant un déploiement facilité des applications sur les trois académies.

Durant cette période, nous avons mené de nombreux projets et chantiers techniques ou organisationnels communs permettant la mise en place des conditions nécessaires à la structure régionale.

Il s'agit par exemple de :

- **La migration des infrastructures sur la plateforme PHAC de la DNE**. Il s'agit d'un projet majeur entamé par Limoges, poursuivi en 2023 par Poitiers, qui sera achevé en 2024 avec l'académie de Bordeaux.
- **La mise en place d'un serveur antivirus commun.**
- **L'audit SSI des trois académies.**
- **La production de documents internes de gestion administratifs.**
- **L'organisation concertée de concours ITRF** avec pour objectif d'asseoir des titulaires sur le plus de postes possibles.

Les objectifs pour l'année 2023-2024 sont de poursuivre la structuration, d'appuyer la mise en place de services visibles à toute la région académique et de continuer les travaux de convergence technique.

La suite de la structuration se fera en priorité par les domaines où cela apporte des gains rapides d'efficacité pour les usagers. Nous traiterons également les domaines nous permettant d'obtenir des gains de productivité afin de prendre en charge les nouveautés numériques qui ne manqueront pas d'apparaître. Nous continuerons, pour cela, à nous appuyer sur les cadres du service pour construire en créant les conditions techniques d'une mutualisation réelle.

Dans le domaine de la relation usagers deux projets majeurs devrait se concrétiser :

- **la rénovation des intranet académiques et la création d'un intranet RANA** sur un substrat technique commun (Projet ayant obtenu un financement FTAP),
- **la mise en place d'un nouveau guichet pour le portail de services AMERANA** et la rénovation des pratiques d'accueil qui vont avec.

Nous aurons également des rendez-vous majeurs au niveau technique dont :

- **la poursuite du projet PHAC** cité plus haut, avec l'expertise acquise par l'académie de Limoges,
- **la mise en place de la messagerie rénovée ETNA** de la DNE sur l'académie de Poitiers,
- **la création d'une infrastructure technique régionale sécurisée** afin de regrouper les éléments existants et futurs.

Une réflexion plus amont aura également lieu sur le sujet des codes sources et des algorithmes ainsi que sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer la relation usagers, notamment téléphonique.

// SIA-SI

GLOSSAIRE

AA : Aisance aquatique

ACM : Accueils collectifs de mineurs

ADI : Agence de Développement et de l'Innovation

AE : Autorisation d'engagement

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

ANRT : Association nationale de la recherche et de la technologie

ANS : Agence Nationale du Sport

ARML : Association Régionale des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine

Article I-612-3 du code de l'éducation :

« Les capacités d'accueil des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont arrêtées chaque année par l'autorité académique après dialogue avec chaque établissement. Pour déterminer ces capacités d'accueil, l'autorité académique tient compte des perspectives d'insertion professionnelle des formations, de l'évolution des projets de formation exprimés par les candidats ainsi que du projet de formation et de recherche de l'établissement. »

BOP : Budget opérationnel de programme

CAFOC : Centres académique de formation continue

CANOPE : Réseau de formation des enseignants

CDT : Cellule de Diffusion technologique

CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

CIR : Crédit d'impôt recherche

CMA : Compétences et Métiers d'Avenir

CMQ : Campus des Métiers et des Qualifications

CNED : Centre national d'enseignement à distance

COREA : Comité Régional Académique

Coremob : Comité régional des Mobilités européenne et internationale des jeunes

CP : Crédit de Paiement

CPER : Contrat de Plan État-Région

CPES : Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures

CPGE : Les classes préparatoires aux grandes écoles

CRAES : Commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur

CRCN-Edu : Cadre de référence des compétences numériques en éducation

CRT : Centre de RESSOURCES Technologiques

CVEC : Contribution à la vie étudiante et de campus

DAAC : Délégation académique dédiée aux arts et à la culture

DAPFE : Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement

DDVA : Délégué départemental à la vie associative

DEMO-ES : Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur

DEP : Direction des études et de la prospective

DIRCOFI : Direction spécialisée de contrôle fiscal

DIRM-SA : Direction Interrégionale de la mer Sud-Atlantique

DISSE : Délégué à l'information stratégique et à la sécurité économiques

DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation

DRAC : Direction régionale aux affaires culturelles

DRA-AF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRA-JES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

DRA-RI : Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

DSG : Dialogue stratégique de gestion

EAFIC : École académique de la formation continue

EPLÉ : Établissement Public Local d'Enseignement

ESRI : Enseignement supérieur, recherche et innovation

ETP : Équivalent temps plein

FDVA : Fonds de développement de la vie associative

Feder : Fonds européen de développement régional

FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

FSE : Fonds structurels européen

GIP-FCIP : Groupement d'Intérêt public de la formation continue et de l'insertion professionnelle

IAE : Institut d'administration et d'entreprise

IA-IPR : Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux

IGESR : inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

IH2EF : Institut des hautes études de l'éducation et de la formation

INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

JEI : Jeune Entreprise Innovante

JES : Jeunesse et Sport

LEGT : Le lycée d'enseignement général et technologique

LPPR : loi de programmation pluri-annuelle de la recherche

MCPFA : Mission de Contrôle Pédagogique des Formations par Apprentissage

MENJES : Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

MTEI : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

ORE : Orientation et réussite des étudiants

PaRéO : Passeport vers la réussite et l'orientation

PFT : Plateforme Technologique

PFUE : Présidence française de l'union Européenne

PIA : Programme d'investissements d'avenir

PSAD : Plats-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs

PTI : Prestation Tremplin Innovation

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

REP : Réseau d'éducation prioritaire

ROF : Responsable opérationnel de formation

RU : Restaurant universitaire

SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

SNU : Service National Universel

SDT : Structures de Diffusion technologique

SESAME : Sésame vers l'emploi dans le sport et l'animation pour les métiers de l'encadrement

SGRA : Secrétariat Général de Région Académique

SRA-AE : Service Régional Académique des Achats de l'Etat

SRA-ES : Service Régional Académique à l'Enseignement Supérieur

SRA-FPICA : Service Régional Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue et à l'Apprentissage

SRA-IOLDS : Service Régional Académique à l'Information, à l'Orientation et à la Lutte Contre le Décrochage Scolaire

SRA-NE : Service Régional Académique au Numérique Éducatif

SRAPIE : Service Régional Académique de la Politique Immobilière de l'État

SRAREIC : Service Régional Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

SRAV : Savoir Rouler à Vélo

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

STBEVE : Schéma territorial du bien-être et de la vie étudiante

Nous suivre en ligne sur
https://www.ac-bordeaux.fr/region_academique



@RANouvAquitaine

Réalisé par le service communication
du rectorat de l'académie de Bordeaux
Septembre 2023